

COMMUNE D'AUSSAC VADALLE

CONSTRUCTION D'UNE RESIDENCE SENIOR

LOT N°12 : PLOMBERIE – SANITAIRE - CLIMATISATION



Laurent PALET-Directeur Général

CHAUFFAGE

CLIMATISATION

VENTILATION

PLOMBERIE

INCENDIE



SOMMAIRE

- 1- LETTRE DE CANDIDATURE
- 2- DÉCLARATION DU CANDIDAT
- 3- ATTESTATIONS SUR
L'HONNEUR
- 4- ATTESTATIONS FISCALES ET
SOCIALES
- 5- ATTESTATION D'ASSURANCE
- 6- QUALIFICATION
- 7- MOYENS TECHNIQUES DE
L'ENTREPRISE
- 8- RÉFÉRENCES DE CHANTIER

LETTRE DE CANDIDATURE



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

DC1

LETTRE DE CANDIDATURE

DESIGNATION DU MANDATAIRE PAR SES CO-TRAITANTS¹

Le formulaire DC1 est un modèle de lettre de candidature, qui peut être utilisé par les candidats aux marchés publics (marchés ou accords-cadres) pour présenter leur candidature.

En cas d'allotissement, ce document peut être commun à plusieurs lots.

En cas de candidature groupée, chaque membre du groupement renseigne le formulaire, et produit les renseignements ou documents demandés par l'acheteur (formulaire DC2).

Il est rappelé qu'en application du code de la commande publique, et notamment ses [articles L. 1110-1](#), et [R. 2162-1 à R. 2162-6](#), [R. 2162-7 à R. 2162-12](#), [R. 2162-13 à R. 2162-14](#) et [R. 2162-15 à R. 2162-21](#) (marchés publics autres que de défense ou de sécurité), ainsi que [R. 23612-1 à R. 2362-6](#), [R. 2362-7](#), [R. 2362-8](#), [R. 2362-9 à R. 2362-12](#), et [R. 2362-13 à R. 2362-18](#) (marchés de défense ou de sécurité), le vocable de « marché public » recouvre aussi les marchés de partenariat et les marchés de défense ou de sécurité ainsi que les marchés subséquents et les marchés spécifiques, indépendamment des techniques d'achats utilisées (accords-cadres s'exécutant par la conclusion de marchés subséquents ou par l'émission de bons de commande, concours, systèmes d'acquisition dynamiques, catalogues électroniques et enchères électroniques), qu'ils soient ou non soumis aux obligations relatives à la préparation et à la passation prévues par ce code. Dans tous ces cas, le présent formulaire type est utilisable.

A - Identification de l'acheteur

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante ; dans tous les cas, l'indication du numéro de référence attribué au dossier par l'acheteur est également une information suffisante.)

Mairie de Aussac-Vadalle
61 Rue de la République
16560 AUSSAC-VADALLE

B - Objet de la consultation

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante ; dans tous les cas, l'indication du numéro de référence attribué au dossier par l'acheteur est également une information suffisante.)

Construction d'une résidence sénior de la commune d'Aussac-Vadalle

C - Objet de la candidature

(Cocher la case correspondante.)

La candidature est présentée :

- pour le marché public (en cas de non allotissement) ;
- pour tous les lots de la procédure de passation du marché public ;
- pour le lot n°12 ou les lots n°..... de la procédure de passation du marché public (en cas d'allotissement ; si les lots n'ont pas été numérotés, indiquer ci-dessous l'intitulé du ou des lots tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt).

Plomberie/Sanitaire/Climatisation

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

D - Présentation du candidat

(Cocher la case correspondante.)

Le candidat se présente seul : Laurent PALET Directeur Général

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du candidat individuel, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET ; à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#).]

BGC16

81 Bis Rue des Simes

16 340 L'ISLE ESPAGNAC

Tél : 05.45.65.04.14

E-MAIL : contact@bgc16.fr

N° SIRET : 318 698 701 00048

- Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation :

BGC16

- Adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale) :

■ Adresse électronique : contact@bgc16.fr

■ Numéros de téléphone et de télécopie : **Tél : 05.45.65.04.14**

- Numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#) :

318 698 701 00048

Le candidat est un groupement d'entreprises :

conjoint OU solidaire

En cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire :

Non OU Oui

E - Identification des membres du groupement et répartition des prestations

(Tous les membres du groupement remplissent le tableau ci-dessous. En cas de groupement conjoint, les membres du groupement indiquent également dans ce tableau la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser. Ajouter autant de lignes que nécessaires.)

N° du Lot	Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement (*), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET des membres du groupement (***)	Prestations exécutées par les membres du groupement (**)

(*) Préciser l'adresse du siège social du membre du groupement si elle est différente de celle de l'établissement.

(**) Pour les groupements conjoints. Lorsque la candidature est présentée sous forme de groupement solidaire, le renseignement de cette rubrique est inutile.

(***) A défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#).

F - Engagements du candidat individuel ou de chaque membre du groupement

F1 – Exclusions de la procédure

Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l'honneur :

- a) dans l'hypothèse d'un marché public autre que de défense ou de sécurité, ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux [articles L. 2141-1 à L. 2141-5](#) ou aux [articles L. 2141-7 à L. 2141-10](#) du code de la commande publique (*);
- b) dans l'hypothèse d'un marché public de défense ou de sécurité, ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux [articles L. 2341-1 à L. 2341-3](#) ou aux [articles L. 2141-7 à L. 2141-10](#) du code de la commande publique.

Afin d'attester que le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, n'est pas dans un de ces cas d'exclusion, cocher la case suivante :

(*) Lorsqu'un opérateur économique est, au cours de la procédure de passation d'un marché, placé dans l'un des cas d'exclusion mentionnés aux [articles L. 2141-1 à L. 2141-5](#), aux [articles L. 2141-7 à L. 2141-10](#) ou aux [articles L. 2341-1 à L. 2341-3](#) du code de la commande publique, il informe sans délai l'acheteur de ce changement de situation.

F2 – Documents de preuve disponibles en ligne (applicable également aux MDS, lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'[article R. 2343-14](#) ou de l'[article R. 2343-15](#) du code de la commande publique)

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :
(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

F3 - Capacités

Le candidat individuel, ou les membres du groupement, produisent, aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles :
(Cocher la case correspondante.)

le formulaire DC2.

les documents établissant ses capacités, tels que demandés dans les documents de la consultation (*).

(*) **Attention**, dans le cadre d'un marché public de défense ou de sécurité, certains documents de preuve sont à fournir au stade de la candidature ; il convient alors de vérifier attentivement les exigences fixées dans les documents de la consultation. Dans les autres marchés publics, les candidats ne sont tenus de fournir que des informations ; dans ce cas, s'ils peuvent décider de fournir les documents de preuve de la satisfaction aux conditions de participation au stade de la candidature, ils n'y sont en aucun cas tenus et l'acheteur ne peut juridiquement les y obliger.

G - Désignation du mandataire (en cas de groupement)

Les membres du groupement désignent le mandataire suivant :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET ; à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#).]

- Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation :
- Adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale) :
- Adresse électronique :
- Numéros de téléphone et de télécopie :

- Numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#) :

Le mandataire devra fournir, si le groupement est désigné attributaire, un document d'habilitation par les autres membres du groupement et précisant les conditions de cette habilitation. Pour les marchés publics de défense ou de sécurité, ce document est à fournir dès le dépôt de la candidature.

DÉCLARATION DU CANDIDAT



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

DC2

**DECLARATION DU CANDIDAT INDIVIDUEL
OU DU MEMBRE DU GROUPEMENT¹**

Le formulaire DC2 est un modèle de déclaration qui peut être utilisé par les candidats aux marchés publics (marchés ou accords-cadres) à l'appui de leur candidature (formulaire DC1).

En cas d'allotissement, ce document doit être fourni pour chacun des lots de la consultation.

En cas de candidature groupée, il est rempli par chaque membre du groupement.

En complément de sa lettre de candidature (formulaire DC1), le candidat individuel ou chacun des membres du groupement peut produire, en annexe du DC2, les éléments demandés par l'acheteur dans l'avis d'appel à la concurrence ou dans l'invitation à confirmer l'intérêt, ou en l'absence d'un tel avis ou d'une telle invitation, dans les documents de la consultation.

Il est rappelé qu'en application du code de la commande publique, et notamment ses [articles L. 1110-1](#), et [R. 2162-1 à R. 2162-6](#), [R. 2162-7 à R. 2162-12](#), [R. 2162-13 à R. 2162-14](#) et [R. 2162-15 à R. 2162-21](#) (marchés publics autres que de défense ou de sécurité), ainsi que [R. 2362-1 à R. 2362-6](#), [R. 2362-7](#), [R. 2362-8](#), [R. 2362-9 à R. 2362-12](#), et [R. 2362-13 à R. 2362-18](#) (marchés de défense ou de sécurité), le vocable de « marché public » recouvre aussi les marchés de partenariat et les marchés de défense ou de sécurité (MDS) ainsi que les marchés subséquents et les marchés spécifiques, indépendamment des techniques d'achats utilisées (accords-cadres s'exécutant par la conclusion de marchés subséquents ou par l'émission de bons de commande, concours, systèmes d'acquisition dynamiques, catalogues électroniques et enchères électroniques), qu'ils soient ou non soumis aux obligations relatives à la préparation et à la passation prévues par ce code. Dans tous ces cas, le présent formulaire type est utilisable.

A - Identification de l'acheteur

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante.)

Mairie de Aussac-Vadalle
61 Rue de la République
16560 AUSSAC-VADALLE

B - Objet de la consultation

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante ; dans tous les cas, l'indication du numéro de référence attribué au dossier par l'acheteur est également une information suffisante ; **toutefois**, en cas d'allotissement, identifier également le ou les lots concernés par cette candidature.)

Construction d'une résidence sénior de la commune d'Aussac-Vadalle

C - Identification du candidat individuel ou du membre du groupement

C1 - Cas général

■ Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation, adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#) :

BGC16

81 Bis Rue des Simes

16 340 L'ISLE ESPAGNAC

Tél : 05.45.65.04.14

E-MAIL : contact@bgc16.fr

N° SIRET : 318 698 701 00048

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

■ *Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation :*
BGC 16

■ *Adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale) :*

■ *Adresse électronique :* contact@bgc16.fr

■ Numéros de téléphone et de télécopie : **Tél : 05.45.65.04.14 – Fax : 05.45.65.48.58**

■ *Numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#) :*
318 698 701 00048

■ Forme juridique du candidat individuel ou du membre du groupement (entreprise individuelle, SA, SARL, EURL, association, établissement public, etc.) : **SAS**

■ Le candidat est-il une micro, une petite ou une moyenne entreprise au sens de la [recommandation de la Commission du 6 mai 2003](#) concernant la définition des micro, petites et moyennes entreprises ou un artisan au sens au sens [de l'article 19 de la loi du 5 juillet 1996](#) n° 96-603 modifiée relative au développement et à la promotion du commerce et de l'artisanat ([Art. R. 2151-13](#) et [R. 2351-12](#) du code de la commande publique) ?

Oui

Non.

C2 - Cas particuliers en cas de marché public réservé

Le candidat individuel ou le membre du groupement répondant à l'une des conditions qui suivent et postulant à un marché public autre que de défense ou de sécurité réservé en application des [articles L. 2113-12, L. 2113-13](#) ou [L. 2113-15](#) du code de la commande publique coche la case correspondant à sa situation. Le candidat individuel ou le membre du groupement répondant à l'une des conditions qui suivent et postulant à un marché public de défense ou de sécurité réservé en application de l'[article L. 2313-6](#) du code de la commande publique coche la case correspondant à sa situation.

Le candidat européen à statut équivalent, lorsqu'il n'est pas établi en France, précise son statut juridique et, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, fournit les textes relatifs à ce statut. Pour les autres marchés publics, la vérification se déroulera dans les conditions de l'[article R. 2144-1](#) du code de la commande publique.

Statut du candidat individuel ou du membre du groupement	
1. <input type="checkbox"/> Entreprise adaptée (article L. 5213-13 du code du travail) ou structures équivalentes	<p>Le contrat d'objectif valant agrément ou un certificat administratif portant reconnaissance du statut d'entreprise adaptée délivré par la direction régionale chargée de l'emploi et de la formation professionnelle ou de structure équivalente sera à produire.</p> <p>Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle ce document est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :</p> <ul style="list-style-type: none">- Adresse internet : - Renseignements nécessaires pour y accéder :
2. <input type="checkbox"/> Etablissement et service d'aide par le travail (articles L. 344-2 et s. du code de l'action sociale et des familles) OU structures équivalentes	<p>Indiquer ci-dessous la date de publication au recueil des actes administratifs de l'arrêté préfectoral portant autorisation de création :</p> <p>Lorsqu'il n'y a pas eu de publication de l'arrêté au recueil des actes administratifs, la preuve de la reconnaissance du statut d'établissement ou de service d'aide par le travail ou de structure équivalente sera à produire.</p> <p>Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle cette preuve est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :</p> <ul style="list-style-type: none">- Adresse internet : - Renseignements nécessaires pour y accéder :
3. <input type="checkbox"/> Structures d'insertion par l'activité économique (article L.5132-4 du code du travail) ou structures équivalentes	<p>La preuve de la reconnaissance du statut de structure d'insertion par l'activité économique ou de structure équivalente sera à produire.</p> <p>Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle cette preuve est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :</p> <ul style="list-style-type: none">- Adresse internet : - Renseignements nécessaires pour y accéder :
4.. <input type="checkbox"/> Entreprises de l'économie sociale et solidaire (article 1^{er} de la loi 2014-856 du 31 juillet 2014) OU structures équivalentes (sauf marché de défense ou de sécurité)	<p>La preuve de la qualification d'entreprise de l'économie sociale et solidaire ou de structure équivalente sera à produire.</p> <p>Le cas échéant, indiquer l'adresse internet à laquelle cette preuve est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :</p> <ul style="list-style-type: none">- Adresse internet : - Renseignements nécessaires pour y accéder :

C3 - Cas spécifiques relatifs aux conditions de participation

■ 1. Lorsque le candidat est inscrit sur une liste officielle d'opérateurs économiques agréés au sens de l'[article R. 2143-15](#) du code de la commande publique et que l'acheteur est un pouvoir adjudicateur ou au sens de des [articles R. 2343-16 à R. 2343-17](#) du même code, que l'acheteur soit un pouvoir adjudicateur ou une entité adjudicatrice :

- Indication du nom de la liste officielle :

- Références sur lesquelles l'inscription ou la certification est basée et, le cas échéant, la classification sur la liste :
(L'attention du candidat est attirée sur le fait qu'il convient de remplir les rubriques suivantes du présent formulaire pour l'ensemble des conditions de participation fixées par l'acheteur et qui ne seraient pas couvertes par les conditions d'inscription sur la liste officielle ou le certificat d'inscription sur cette liste.)

- Le cas échéant, adresse internet à laquelle le certificat d'inscription sur cette liste officielle est accessible directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

■ 2. Lorsque le marché public n'est pas un marché de défense ou de sécurité et que l'acheteur a autorisé les candidats à se limiter à indiquer qu'ils disposent de l'aptitude et des capacités requises en application du second alinéa de l'[article R. 2143-4](#) du code de la commande publique :

Le candidat déclare sur l'honneur satisfaire à l'ensemble des conditions de participation requises par l'acheteur.
(Dans ce cas, il est inutile de remplir les rubriques suivantes du présent formulaire ; le remplissage du formulaire est terminé.)

E - Renseignements relatifs à l'aptitude à exercer l'activité professionnelle concernée par le contrat

Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle.

(En cas de MDS, les documents de preuve sont à fournir avec la candidature, sauf cas particulier de la rubrique E3.)

E1 - Renseignements sur l'inscription sur un registre professionnel :

E2 - Le cas échéant, pour les marchés publics de services, indication de l'autorisation spécifique dont le candidat doit être doté ou de l'organisation spécifique dont il doit être membre pour pouvoir fournir, dans son pays d'origine, le service concerné :

E3 - Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder (applicable pour tous les marchés publics autres que MDS et, pour les MDS, uniquement lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'[article R. 2343-14](#) du code de la commande publique) :

(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)

- Adresse(s) internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

F - Renseignements relatifs à la capacité économique et financière du candidat individuel ou du membre du groupement

Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de la capacité économique et financière.

(En cas de MDS, les documents de preuve sont à fournir avec la candidature, sauf cas particulier de la rubrique F4.)

F1 - Chiffres d'affaires hors taxes des trois derniers exercices disponibles

	Exercice du 01-04-20 au 31-03-2021	Exercice du 01-04-21 au 31-03-2022	Exercice du 01-04-22 au 31-03-2023
Chiffre d'affaires global (ne remplir que pour les exercices pour lesquels ce renseignement est demandé par l'acheteur)	2 985 047€	2 998 446€	3 824 168€
Part du chiffre d'affaires concernant les fournitures, services, ou travaux objet du marché (si demandé par l'acheteur)	%	%	%

Lorsque les informations sur le chiffre d'affaires ne sont pas disponibles pour la totalité de la période demandée, indication de la date à laquelle l'opérateur économique a été créé ou a commencé son activité :

...../...../.....

F2 – Autres informations requises par l'acheteur au titre de la capacité économique et financière

(Chiffres d'affaires moyens sur la période demandée par l'acheteur, informations sur les comptes annuels, rapport entre les éléments d'actif et de passif, informations sur le niveau approprié d'assurance des risques professionnels, etc., tels que demandés par l'acheteur ; le cas échéant, renvoyer à la rubrique H du présent formulaire.)

F3 – Pour les marchés publics de travaux

En cochant cette case, le candidat déclare qu'il aura souscrit un contrat d'assurance le couvrant au regard de la responsabilité décennale ([article L. 241-1](#) du code des assurances).

(Y compris en cas de MDS, les documents de preuve ne seront sollicités sur ce point qu'avant l'attribution du marché public.)

F4 – Documents de preuve disponibles en ligne (applicable pour tous les marchés publics autres que MDS et, pour les MDS, uniquement lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'[article R. 2343-14](#) du code de la commande publique)

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

G - Renseignements relatifs à la capacité technique et professionnelle du candidat individuel ou du membre du groupement

Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de la capacité technique et professionnelle.

(En cas de MDS, les documents de preuve sont à fournir avec la candidature, sauf cas particulier de la rubrique G2.)

G1 - Le candidat ne fournit que les renseignements demandés par l'acheteur au titre de la capacité technique et professionnelle, qu'il peut récapituler ici

G2 - Documents de preuve disponibles en ligne (applicable pour tous les marchés publics autres que MDS et, pour les MDS, uniquement lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'[article R. 2343-14](#) du code de la commande publique) :

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

H - Capacités des opérateurs économiques sur lesquels le candidat individuel ou le membre du groupement s'appuie pour présenter sa candidature

Rubrique à renseigner dans l'hypothèse où le candidat ou l'un des membres du groupement s'appuie sur la ou les capacités d'un autre opérateur économique, quelle que soit la nature juridique des liens qui l'unissent à cet opérateur, en application du II de l'[article R. 2142-3](#) du code de la commande publique auquel l'[article R. 2342-2](#) renvoie.

(Joindre, pour chaque opérateur économique, en annexe du DC2, tous les renseignements demandés par l'acheteur dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ou en l'absence d'un tel avis ou d'une telle invitation, dans les documents de la consultation. Le candidat sera tenu d'apporter la preuve que chacun des opérateurs économiques mettra à la disposition du candidat individuel ou du membre du groupement les moyens nécessaires pendant toute la durée d'exécution du marché public ; en cas de MDS, cette preuve est à fournir au stade du dépôt de la candidature.)

Désignation du (des) opérateur(s)

(Adapter le tableau autant que nécessaire.)

N° du Lot	Nom du membre du groupement concerné (*)	Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement (**), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET de l'opérateur sur les capacités duquel le candidat ou le membre du groupement s'appuie (***)

(*) En cas de candidature individuelle, le renseignement de cette rubrique est inutile.

(**) Préciser l'adresse du siège social du membre du groupement si elle est différente de celle de l'établissement.

(**) Pour les groupements conjoints.

(***) À défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des [LCD](#).

I - Renseignements spécifiques aux marchés publics de défense ou de sécurité

I1 – Renseignements relatifs à la nationalité du candidat individuel ou du membre du groupement

I2 – Documents, renseignements ou justificatifs permettant d'évaluer si le candidat individuel ou le membre du groupement répond aux critères d'accessibilité à la procédure indiquée dans l'avis d'appel à la concurrence (uniquement lorsque l'acheteur a ouvert la procédure de passation aux opérateurs économiques des pays tiers à l'Union européenne ou à l'Espace économique européen)

Date de la dernière mise à jour : 01/04/2019.

ATTESTATIONS SUR L'HONNEUR

MARCHES PUBLICS/ACCORDS-CADRES

DECLARATION RELATIVE A LA LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DISSIMULE

DC6

Dès lors que le montant du marché public est égal ou supérieur à 3000 euros TTC, cette déclaration concerne le candidat auquel il est envisagé d'attribuer un marché (1) et le titulaire du marché (2) en application du code des marchés publics (article 46) et du code du travail (articles L324-14, et, R324-4 ou R324-7).

- 1) Cette déclaration peut être produite par le candidat lors de l'attribution du marché. Elle est datée d'un jour qui se situe obligatoirement entre [la date de l'information de l'attribution du marché au candidat ET la date de la signature du marché par l'acheteur].
- 2) Cette déclaration peut être produite par le titulaire tous les 6 mois à compter de la signature du marché public et ce jusqu'à la fin de l'exécution du marché.

En cas de candidatures groupées, il convient de remplir une déclaration par membre du groupement.

Tous les documents et attestations sont établis en langue française. A défaut, ils doivent être accompagnés d'une traduction en langue française certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté (article 46 IV).

A - Identification de l'acheteur : le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice

DC6

Reprendre le contenu de la mention relative à l'identité de la personne morale qui passe le marché figurant dans l'avis d'appel public à la concurrence. I

indiquer : adresse, téléphone, télécopieur, courriel

Mairie de Aussac-Vadalle
61 Rue de la République
16560 AUSSAC-VADALLE

B - Objet du marché

DC6

Reprendre le contenu de la mention relative à l'objet du marché qui figure dans l'avis d'appel public à la concurrence

Construction d'une résidence sénior de la commune d'Aussac-Vadalle

C - Identification du candidat (le cas échéant en tant que membre du groupement)

DC6

Nom ou dénomination et adresse du siège du candidat ou du siège social, téléphone, télécopie, courriel

BGC16
81 Bis Rue des Simes
16 340 L'ISLE ESPAGNAC
Tél : 05.45.65.04.14
contact@bgc16.fr

- Forme juridique du candidat (entreprise individuelle, SA, SARL, association, personne publique, etc...) :

S.A.S.

-----**REMARQUE :**

→ La page 2 du DC6 est à choisir en fonction du lieu d'établissement du candidat : en France ou à l'étranger.

DC - N° d'enregistrement de l'entreprise :

page : 1 / 2

DOCUMENTS ET ATTESTATIONS REMIS PAR LE CANDIDAT RETENU ETABLI EN FRANCE**DC6**

Lorsqu'il est envisagé d'attribuer le marché puis tous les 6 mois jusqu'à la fin de son exécution

A – Documents à remettre à l'acheteur**DC6**

Le candidat, à qui il est envisagé d'attribuer le marché, qui est établi en France, fournit à l'acheteur :

A – 1. Dans tous les cas :

Une attestation de fourniture de déclarations sociales émanant de l'organisme de recouvrement des cotisations et des contributions sociales et datant de moins de six mois (article R324-4 1° a).

A – 2. Dans le cas où une immatriculation au **Registre du Commerce et des Sociétés (RCS)** ou au **Répertoire des Métiers (RM)** est obligatoire ou lorsque la profession est réglementée, l'un des documents suivants (article R324-4 2°) :

- a) Un extrait K ou K bis RCS (délivré par les services du greffe du tribunal du commerce à une date récente);
- b) Une carte d'identification justifiant de l'inscription au RM ;
- c) Un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle (avec les mentions obligatoires)¹;
- d) Un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises (pour les personnes physiques ou morales en cours d'inscription).

B - Attestation sur l'honneur et signature par une personne compétente**DC6**

L'attestation sur l'honneur est faite par le déclarant lui même, elle est datée (selon les cas, soit au jour où le candidat est informé qu'il est attributaire soit tous les 6 mois suivant la date de signature du marché), puis signée par le déclarant. Elle peut être établie soit en utilisant le présent modèle, soit sur papier libre.

J'atteste sur l'honneur :

- a) dans tous les cas, avoir déposé, auprès de l'administration fiscale, à la date figurant sur cette attestation (Article R324-4 1° b).
 - 1. l'ensemble des déclarations fiscales obligatoires ;
 - 2. et le récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises :
pour le candidat qui n'est pas tenu de s'immatriculer au RCS ou au RM et qui n'est pas en mesure de produire un extrait K ou K-bis ou une carte d'identification justifiant d'une inscription au RM
- b) dans le cas où j'emploie des salariés, de la réalisation du travail par des salariés régulièrement employés au regard des articles L320, L143-3 et R143-2 du code du travail (Article R324-4 3°)

A ISLE ESPAGNAC

10/01/2024

Signature : Laurent PALET Directeur Général

(Nom et qualité de la personne signataire ayant le pouvoir d'engager le candidat retenu)

SAS BGC 16
81 bis rue des Simes
16340 L'ISLE D'ESPAGNAC
Tél : 05 45 65 04 14
Siret : 318 698 701 00048 - APE 4322B



¹ Les mentions obligatoires sont : le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et le numéro d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés ou au répertoire des métiers ou à une liste ou un tableau d'un ordre professionnel, ou la référence de l'agrément délivré par l'autorité compétente

ATTESTATIONS FISCALES ET SOCIALES

EXTRAIT D'IMMATRICULATION

Numéro de gestion : 03171 65 16

Concernant la personne morale immatriculée sous le numéro :

318 698 701 RM 16

ENTREPRISE	
Numéro d'identification :	318 698 701
Début d'activité :	01/04/1980
Dénomination :	BGC 16
Forme juridique :	SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
Activité principale déclarée au Répertoire des Métiers :	PLOMBERIE CLIMATISATION SANITAIRE CHAUFFAGE ELECTRICITE ZINGUERIE
	Code APE : 4322B Immatriculée au RM : 06/06/1980 Code APRM : 4322BA
DIRIGEANTS	
DIRECTEUR GÉNÉRAL	
Dénom. :	LVM PALET
Adresse :	40 ROUTE DES ANCIENS MOULINS 16440 ROULLET ST ESTEPHE
	Prise de fonction : 31/10/2019 Mention au RM : 27/01/2020
PRÉSIDENT DE SAS	
Dénom. :	SAGEFI SA
Adresse :	6 RUE DE LA LIGONNE ST PROJET ST CONSTANT 16110 LA ROCHEFOUCAULD EN ANGOUMOIS
	Prise de fonction : 31/10/2019 Mention au RM : 27/01/2020
ETABLISSEMENTS	
SIEGE ET ETABLISSEMENT PRINCIPAL	
	81 Bis RUE DES SIMES 16340 L ISLE D ESPAGNAC
Condition d'exercice :	permanente
Activité(s) déclarée(s) au Répertoire des Métiers :	PLOMBERIE CLIMATISATION SANITAIRE CHAUFFAGE ELECTRICITE ZINGUERIE
	318 698 701 00048
OBSERVATIONS	
Néant	

Fait à Angoulême, le 21/11/2022

Cachet



La présidente
Madame Geneviève BRANGE

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION NOUVELLE AQUITAINE

68, avenue Gambetta - 16021 Angoulême Cedex - Tél. : 05 45 90 47 00 - Fax : 05 45 90 47 29
Site : www.cma-charente.fr - E-Mail : cma16@cma-charente.fr

SIRET 130 027 923 00031 - APE 9411Z

Décret numéro 2020-1415 du 18 novembre 2020



N° de gestion 1980B00067

Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
à jour au 12 décembre 2023

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

Immatriculation au RCS, numéro 318 698 701 R.C.S. Angoulême
Date d'immatriculation 28/04/1980
Dénomination ou raison sociale **BGC 16**
Forme juridique Société par actions simplifiée
Capital social 150 000,00 Euros
Adresse du siège 81 Bis Rue des Simes 16340 L'Isle-d'Espagnac
Activités principales Plomberie, sanitaire, chauffage, électricité, zinguerie.
Durée de la personne morale Jusqu'au 28/04/2030
Date de clôture de l'exercice social 31 mars

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTRÔLE, ASSOCIÉS OU MEMBRES

Président

Dénomination SAGEFI
Forme juridique Société anonyme à conseil d'administration
Adresse Saint-Projet Saint-Constant 6 Rue de La Ligonne 16110 La Rochefoucauld-en-Angoumois
Immatriculation au RCS, numéro 321 616 120 RCS Angoulême

Directeur général

Dénomination LVM PALET
Forme juridique Société par actions simplifiée
Adresse 40 Route des Anciens Moulins 16440 Rouillet-Saint-Estèphe
Immatriculation au RCS, numéro 877 733 683 RCS Angoulême

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ACTIVITÉ ET À L'ÉTABLISSEMENT PRINCIPAL

Adresse de l'établissement 81 Bis Rue des Simes 16340 L'Isle-d'Espagnac
Activité(s) exercée(s) Plomberie, sanitaire, chauffage, électricité, zinguerie.
Date de commencement d'activité 01/04/1980
Origine du fonds ou de l'activité Création
Mode d'exploitation Exploitation directe

Le Greffier



FIN DE L'EXTRAIT



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

ATTESTATION DE REGULARITE FISCALE

Numéro de délivrance : 15552219

La société désignée ci-dessous :

DENOMINATION DE LA SOCIETE :

SAS BGC 16

ADRESSE DU PRINCIPAL ETABLISSEMENT :

81 B RUE DES CIMES
16340 L'ISLE D'ESPAGNAC

N° SIREN : 318698701

est en règle au regard des obligations fiscales suivantes :

- Dépôt des déclarations de résultats et de TVA
- Paiement de la TVA⁽¹⁾
- Paiement de l'impôt sur les sociétés⁽¹⁾

Date de délivrance : le 13/12/2023

Service gestionnaire :
SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES ANGOULEME
EQUIPE IFU
1 RUE DE LA COMBE
16025 ANGOULEME CEDEX

Tél. : 0545975751
SIE.ANGOULEME@DGFIP.FINANCES.GOUV.FR

⁽¹⁾ Y compris les pénalités y afférent éventuellement mises à sa charge.

Nous contacter

Courriel: depuis votre espace urssaf.fr
Tel.: 3957

Références

N°SIREN 318698701

Page 1/2

CADRE LÉGAL

Article L.243-15 du code de la Sécurité sociale.

CODE DE SÉCURITÉ

YAB8KJL7308PHLD

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html

SAS BGC 16
81 B RUE DES SIMES
16340 L ISLE D ESPAGNAC

Objet : attestation de fourniture des déclarations sociales et paiement des cotisations et contributions sociales.

Madame, Monsieur,

Je vous adresse votre attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions sociales.

En votre qualité d'employeur, cette attestation vous est délivrée pour les établissements dont la liste figure au verso.

J'attire votre attention sur le fait que ce document a été établi à partir de vos déclarations. Il ne préjuge pas de l'exactitude de ces déclarations et ne vaut pas renonciation au recouvrement d'éventuelles créances.

La validité de cette attestation et le détail des informations contenues doivent être contrôlés par votre cocontractant.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec nos conseillers Urssaf.

Cordialement,

Le Directeur, Thierry de LABURTHE



Code sécurité :

2 312 243

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur

www.cibtp-attestation.fr

SAS BGC 16
81 BIS RUE DES SIMES
16340 L ISLE D ESPAGNAC

**CERTIFICAT ATTESTANT LE RESPECT DES OBLIGATIONS RELATIVES AUX CONGÉS
PAYÉS ET AU CHOMAGE-INTEMPÉRIES**

(Article L.2141-2 du code de la commande publique,
Arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à la
délivrance de certificats pour l'attribution des contrats de la commande publique)

Identification de l'entreprise

Dénomination sociale : **SAS BGC 16**
Adresse ou siège social : **81 BIS RUE DES SIMES
16340 L ISLE D ESPAGNAC**

SIREN : **318698701**
Numéro d'adhérent : **0008106**

Effectif salarié déclaré par l'entreprise (ou à défaut estimé par la caisse) sur la dernière déclaration exigible
au **30 SEPTEMBRE 2023**: **23**

Je soussigné, Marc TARTIÉ, Directeur de la CIBTP-Caisse du Sud-Ouest, dont relève l'entreprise pour les cotisations obligatoires relatives aux congés payés et au chômage-intempéries, atteste, conformément à l'article L.2141-2 du code de la commande publique, que l'entreprise est en situation régulière vis-à-vis de la caisse:

- en ce qui concerne les déclarations exigibles servant à l'assiette des cotisations de congés payés et des cotisations de chômage intempéries,
- en ce qui concerne le paiement desdites cotisations exigibles à la date de délivrance de ce document.

TOULOUSE, le 13 décembre 2023
LE DIRECTEUR,



CIBTP Caisse du Sud-Ouest
7, avenue Jean Gonord • BP 65833
31505 Toulouse Cedex 5
Tél. : 0820 200 140 • Fax : 05 62 16 72 40
SIRET : 776 950 461 00033

Le présent certificat ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles il a été établi.

CODE DE SÉCURITÉ

YAB8KJL7308PHLD

La vérification de l'authenticité et de la validité de ce document s'effectue sur urssaf.fr/portail/home/utile-et-pratique/verification-attestation.html

SAS BGC 16
B B RUE DES SIMES
16340 L ISLE D ESPAGNAC

En votre qualité d'employeur, la présente attestation de fourniture des déclarations et de paiement des cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage et de cotisations AGS, vous est délivrée :

- pour un effectif moyen mensuel de 22 salariés,

L'effectif moyen mensuel calculé par l'Urssaf à partir des données issues de votre DSN

- pour une masse salariale de 54550 euros,

- au titre du mois de octobre 2023,

- et au titre du (des) établissement(s) suivant(s) :

ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS

NUMÉRO SIRET

81 B RUE DES SIMES

16340 L ISLE D ESPAGNAC

31869870100048

ATTESTATION DE L'UNION DE RECouvreMENT

La présente attestation ne préjuge pas de l'exactitude des bases sur lesquelles elle a été établie et ne vaut pas renonciation au recouvrement des éventuelles créances contestées.

Le Directeur soussigné certifie qu'au titre du (des) établissement(s) ci-dessus désigné(s), l'entreprise est à jour de ses obligations en matière de cotisations de Sécurité sociale et d'allocations familiales, de contributions d'assurance chômage, de cotisations AGS*, et d'obligation d'emploi des travailleurs handicapés** à la date du 31/10/2023.

Fait à : POITIERS

le : 13/12/2023

Le Directeur, Thierry de LABURTHE

* Cette attestation concerne les contributions d'assurance chômage et cotisations AGS dues au titre des rémunérations versées à compter du 1er janvier 2011. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de Pôle Emploi.

** Cette attestation concerne les contributions liées à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés dues au titre des périodes d'emploi à compter du 1er janvier 2020 lorsque votre entreprise y est assujettie. Pour les périodes antérieures à cette date, il convient de se rapprocher de l'Agefiph.



ATTESTATION D'ASSURANCES

Notre référence à rappeler
dans toute correspondance :

N° assuré : 410773U
N° contrat : 1247000 / 001 334163/0
N° SIREN : 318698701

1.0000000092.-.551.20221216 1_sg21 -

1221216070805020000377



SAS BERNARD GENIE CLIMATIQUE 16
81B RUE DES SIMES
16340 L ISLE D ESPAGNAC

Pour tout renseignement contacter :

SMABTP NIORT
CS 28618
1 RUE DE LA BROCHE
79026 NIORT CEDEX
Tél. : 01.58.01.40.50
Courriel : gwendoline_logeay@groupe-sma.fr

Attestation d'assurance

CAP 2000

Période de validité : du 01/01/2023 au 31/12/2023

SMABTP ci-après désigné l'assureur atteste que l'assuré désigné ci-dessus est titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle CAP 2000 numéro 410773U1247000 / 001 334163/0.

1 - PERIMETRE DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES GARANTIES

Seules les activités professionnelles suivantes sont garanties par le présent contrat :

- Génie climatique - y compris les travaux de géothermie (à l'exclusion des travaux de forage).
- Plomberie installations sanitaires
- Exploitation d'installations climatiques
- Fumisterie - Ramonage
- Electricité

Lorsque l'assuré donne des travaux en sous-traitance, la garantie lui reste acquise même s'ils ne correspondent pas aux activités déclarées ci-dessus.

2 - GARANTIES D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE DECENNALE OBLIGATOIRE ET COMPLEMENTAIRE POUR LES OUVRAGES SOUMIS A L'OBLIGATION D'ASSURANCE

Les garanties objets de la présente attestation s'appliquent :

- aux activités professionnelles suivantes : activités listées au paragraphe 1 ci-avant ;
- aux travaux ayant fait l'objet d'une ouverture de chantier pendant la période de validité mentionnée ci-dessus. L'ouverture de chantier est définie à l'annexe I à l'article A 243-1 du code des assurances ;
- aux travaux réalisés en France Métropolitaine et dans les DROM ;
- aux chantiers dont le coût total de construction H.T. tous corps d'état (honoraires compris), déclaré par le maître d'ouvrage, n'est pas supérieur à la somme de 26 000 000 €.

SMABTP

Société mutuelle d'assurance du bâtiment et des travaux publics
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
Entreprise régie par le Code des assurances - RCS PARIS 775 684 764
8 rue Louis Armand - CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX 15

www.groupe-sma.fr

SMA

N° assuré : 410773U
N° contrat : 1247000 / 001 334163/0
N° SIREN : 318698701
Attestation

2/5

Cette somme est illimitée en présence d'un contrat collectif de responsabilité décennale bénéficiant à l'assuré, comportant à son égard une franchise absolue au maximum de :

- 10 000 000 € par sinistre si l'assuré réalise des travaux incluant la structure ou le gros oeuvre,
- 6 000 000 € par sinistre si l'assuré réalise des travaux n'incluant pas la structure ou le gros oeuvre,
- 3 000 000 € par sinistre si l'assuré est concepteur, non réalisateur de travaux.

- aux travaux, produits et procédés de construction suivants :

- travaux de construction traditionnels, c'est-à-dire ceux réalisés avec des matériaux et des modes de construction éprouvés de longue date,
- travaux de construction répondant à une norme homologuée (NF DTU ou NF EN), à des règles professionnelles acceptées par la C2P⁽¹⁾⁽³⁾, ou à des recommandations professionnelles du programme RAGE 2012 non mises en observation par la C2P⁽²⁾⁽³⁾,
- travaux de construction conformes au CCTG et ses fascicules ou à un référentiel spécifique à la technique utilisée publiée par un organisme reconnu par la profession, dans le cadre de marchés de travaux publics,
- procédés ou produits faisant l'objet au jour de la passation du marché :
 - d'un Agrément Technique Européen (ATE) en cours de validité ou d'une Evaluation Technique Européenne (ETE) bénéficiant d'un Document Technique d'Application (DTA), ou d'un Avis Technique (ATec), valides et non mis en observation par la C2P⁽³⁾,
 - d'une Appréciation Technique d'Expérimentation (ATEX) avec avis favorable,
 - d'un Pass'innovation "vert" en cours de validité.

(1) Les règles professionnelles acceptées par la C2P (Commission Prévention Produits mis en oeuvre par l'Agence Qualité Construction AQC) sont listées à l'annexe 2 de la publication semestrielle de la C2P

(2) Les recommandations professionnelles RAGE 2012 ("Règles de l'Art Grenelle Environnement 2012") sont consultables sur le site internet du programme RAGE : www.reglesdelart-grenelle-environnement-2012.fr

(3) Les communiqués de la C2P sont accessibles sur le site de l'AQC www.qualiteconstruction.com

Dans le cas où les travaux réalisés ne répondent pas aux caractéristiques énoncées ci-dessus, l'assuré en informe l'assureur.

-----Tableau de la garantie d'assurance de responsabilité décennale obligatoire en page suivante-----

N° assuré : 410773U
 N° contrat : 1247000 / 001 334163/0
 N° SIREN : 318698701
 Attestation

3/5

2.1 - ASSURANCE DE RESPONSABILITE DECENNALE OBLIGATOIRE

Nature de la garantie	Montant de la garantie
<p>Le contrat garantit la responsabilité décennale de l'assuré instaurée par les articles 1792 et suivants du code civil, dans le cadre et les limites prévus par les dispositions des articles L. 241-1 et L. 241-2 du code des assurances relatives à l'obligation d'assurance décennale, et pour des travaux de construction d'ouvrages qui y sont soumis, au regard de l'article L. 243-1-1 du même code.</p> <p>La garantie couvre les travaux de réparation, notamment en cas de remplacement des ouvrages, qui comprennent également les travaux de démolition, déblaiement, dépose ou démontage éventuellement nécessaires.</p>	<p>En Habitation : Le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage.</p>
	<p>Hors habitation : Le montant de la garantie couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage dans la limite du coût total de construction déclaré par le maître d'ouvrage et sans pouvoir être supérieur au montant prévu au I de l'article R. 243-3 du code des assurances.</p>
	<p>En présence d'un CCRD : Lorsqu'un Contrat Collectif de Responsabilité Décennale (CCRD) est souscrit au bénéfice de l'assuré, le montant de la garantie est égal au montant de la franchise absolue stipulée par ledit contrat collectif.</p>
Durée et maintien de la garantie	
<p>La garantie s'applique pour la durée de la responsabilité décennale pesant sur l'assuré en vertu des articles 1792 et suivants du code civil. Elle est maintenue dans tous les cas pour la même durée.</p>	

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère.

2.2 - GARANTIE DE RESPONSABILITE DU SOUS-TRAITANT EN CAS DE DOMMAGES DE NATURE DECENNALE

Le contrat garantit la responsabilité de l'assuré qui intervient en qualité de sous-traitant, en cas de dommages de nature décennale dans les conditions et limites posées par les articles 1792 et 1792-2 du code civil, sur des ouvrages soumis à l'obligation d'assurance de responsabilité décennale. Cette garantie est accordée pour une durée ferme de dix ans à compter de la réception visée à l'article 1792-4-2 du code civil.

La garantie couvre les travaux de réparation, notamment en cas de remplacement des ouvrages, qui comprennent également les travaux de démolition, déblaiement, dépose ou démontage éventuellement nécessaires.

Le montant des garanties accordées couvre le coût des travaux de réparation des dommages à l'ouvrage, sans pouvoir excéder en cas de CCRD :

- 10 000 000 € par sinistre si l'assuré réalise des travaux incluant la structure ou le gros oeuvre,
- 6 000 000 € par sinistre si l'assuré réalise des travaux n'incluant pas la structure ou le gros oeuvre.

N° assuré : 410773U
N° contrat : 1247000 / 001 334163/0
N° SIREN : 318698701
Attestation

4/5

2.3 - GARANTIE DE BON FONCTIONNEMENT

Le contrat garantit la responsabilité de l'assuré en cas de dommages matériels affectant les éléments d'équipements relevant de la garantie de bon fonctionnement visée à l'article 1792-3 du code civil.

Cette garantie est accordée pour une durée de deux ans à compter de la réception et pour un montant de 1 000 000 euros par sinistre.

3 - GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE DECENNALE POUR LES OUVRAGES NON SOUMIS A L'OBLIGATION D'ASSURANCE

La garantie objet du présent paragraphe s'applique :

- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation ;
- aux travaux réalisés en France Métropolitaine et dans les DROM ;
- aux opérations de construction non soumises à l'obligation d'assurance dont le coût total de construction H.T. tous corps d'état (honoraires compris mais éléments d'équipement techniques spéciaux exclus), déclaré par le maître d'ouvrage, n'est pas supérieur à la somme de 6 000 000 €. Au-delà de ce montant, l'assuré doit déclarer le chantier concerné et souscrire, auprès de l'assureur un avenant d'adaptation de garantie. A défaut, les garanties du contrat ne s'appliqueront pas
- aux activités, travaux, produits et procédés de construction listés au paragraphe 2 ci-avant.

Dans le cas où les travaux réalisés ne répondent pas aux caractéristiques énoncées ci-dessus, l'assuré en informe l'assureur. Tous travaux, ouvrages ou opérations ne correspondant pas aux conditions précitées peuvent faire l'objet sur demande spéciale de l'assuré d'une garantie spécifique, soit par contrat soit par avenant.

Nature de la garantie	Montant de garantie
Garantie de responsabilité décennale pour les ouvrages non soumis à l'obligation d'assurance mentionnés au contrat, y compris en sa qualité de sous-traitant, dans les conditions et limites posées par les articles 1792, 1792-2, 1792-4-1 et 1792-4-2 du code civil.	1 000 000 euros par sinistre

4 - GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE (DOMMAGES EXTERIEURS A L'OUVRAGE)

Le contrat garantit la responsabilité civile de l'assuré en cas de dommages causés à des tiers en cours ou après exécution de ses travaux en dehors de tout dommage à l'ouvrage.

La garantie objet du présent paragraphe s'applique :

- aux activités professionnelles listées au paragraphe 1 ci-avant ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.

SMABTP

Société mutuelle d'assurance du bâtiment et des travaux publics
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables
Entreprise régie par le Code des assurances - RCS PARIS 775 684 764
8 rue Louis Armand - CS 71201 - 75738 PARIS CEDEX 15

N° assuré : 410773U
 N° contrat : 1247000 / 001 334163/0
 N° SIREN : 318698701
 Attestation

5/5

Nature de la garantie	Montant de garantie
Dommmages corporels	8 000 000 euros par sinistre
Dommmages matériels	1 000 000 euros par sinistre
Dommmages immatériels	500 000 euros par sinistre
Limite pour dommmages matériels et immatériels résultant d'une erreur d'implantation	100 000 euros par sinistre
Limite pour tous dommmages confondus (corporels, matériels et immatériels) dus ou liés à l'amianté ou à tout matériau contenant de l'amianté	1 000 000 euros par sinistre et par an
Limite pour tous dommmages confondus d'atteinte à l'environnement	500 000 euros par sinistre et par an

La présente attestation ne peut pas engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat précité auquel elle se réfère.

Fait à Paris,
le 16/12/2022

Le Directeur Général



QUALIFICATION



NOTIFICATION DE DÉCISION

N°2458-20211026-12768

COMMISSION D'EXAMEN

DU 26/10/2021

BERNARD GENIE CLIMATIQUE

9 RUE DE L'EPARGNE

ZI N° 3

16340 L'ISLE D'ESPAGNAC

SIRET : 318 698 701 00030

NOTIFICATION

DU 04/11/2021

DECISION	QUALIFICATION	VALIDITE
ATTRIBUTION	5113 Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment avec surpresseur ou dans l'industrie	03/10/2025
ATTRIBUTION	5231 Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2	03/10/2025

MOTIVATION

Après examen du dossier, la Commission attribue les qualifications citées ci-dessus à titre quadriennal.

**Le Président de la Commission,
Guillaume TROCME**

*Cette notification ne constitue pas un certificat, elle n'a pour objet que d'informer l'entreprise sur les décisions de la commission.
Vous trouverez le Règlement Général de Qualibat sur www.qualibat.com*



CERTIFICAT QUALIBAT



NUMÉRO E-E12768 VALABLE JUSQU'AU 03/10/2024

ÉDITÉ LE 04/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/1980 **Raison sociale :** BGC 16
Forme juridique : SAS **Site :** BGC16
Capital : 150 000 **DEPUIS LE 01/06/2021** 81 BIS RUE DES SIMES
16340 L'ISLE D'ESPAGNAC
Registre du commerce ou répertoire des métiers : **Téléphone :** 05 45 65 04 14 **Fax :** 05 45 65 48 58
RC ANGOULEME 318 698 701 **Portable :** 06 79 08 65 13
Siret : 318 698 701 00048 **Responsabilité légale :**
Code NACE : 4322B PALET LAURENT DIRECTEUR GÉNÉRAL / SUTRE .DAVID PRÉSIDENT
Numéro caisse de congés payés : 0008106
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 410773U1247000 / 001 334163/94
Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 410773U1247000 / 001 334163/94 **Site Internet :**
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2022 **E-mail :** contact@bgc16.fr

Effectif moyen : 24 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 824 168 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5113	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment avec surpresseur ou dans l'industrie	24	26/10/2021
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2	26	28/11/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		26/10/2021
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2	26	28/11/2023
Nombre total de qualifications : 4			

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi. Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE D'ANGOULEME
91 BOULEVARD DE BRETAGNE
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-001



NOTIFICATION DE DÉCISION

N°452-20190411-12768

COMMISSION D'EXAMEN
DU 11/04/2019

NOTIFICATION
DU 15/04/2019

BERNARD GENIE CLIMATIQUE
9 RUE DE L'EPARGNE
ZI N° 3
16340 L'ISLE D'ESPAGNAC

SIRET : 318 698 701 00030

DECISION	QUALIFICATION	VALIDITE
ATTRIBUTION	5213 Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2	03/10/2023
ATTRIBUTION	5251 Installation de chauffage ou de froid raccordée sur réseau urbain	03/10/2023
ATTRIBUTION	5312 Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2	03/10/2023

MOTIVATION

Après examen du dossier, la Commission attribue les qualifications 5213, 5251 et 5312 à titre quadriennal.

Elle attire l'attention de l'entreprise sur l'obligation de se conformer aux dispositions du règlement général disponible sur www.qualibat.com.

**Pour le Président de la Commission Ludovic BILLIET,
le Responsable du Service Technique Philippe ZELAZNY**



ATTESTATION DE CAPACITE

N° 16128

(Rév. : 4)

Délivrée en application de l'article R543-99 du Code de l'environnement

Conformément à l'article R.543-99 du Code de l'Environnement, QUALICLIMAFROID, agréé par arrêté du ministère de l'écologie en date du 29 Août 2008, et renouvelé par arrêté du 10 Septembre 2013 atteste que l'opérateur :

BERNARD GENIE CLIMATIQUE

9 rue de l'Epargne
16340 L ISLE D ESPAGNAC

SIRET n°31869870100030

dispose des capacités nécessaires pour intervenir sur les équipements et réaliser les activités suivantes :

CATEGORIE I : Contrôle d'étanchéité, maintenance, entretien, assemblage, mise en service, récupération des fluides des équipements de tous les équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur.

L'attestation de capacité est attribuée pour une période de cinq (5) ans sur la base du programme de certification défini par l'Arrêté du 29 février 2016 modifié par l'Arrêté du 25 juillet 2016 et des conditions générales de services applicables à la demande de délivrance des attestations de capacité à manipuler les fluides frigorigènes.

Validité du : 21/07/2019

Au : 20/07/2024

Fait à Paris,

Le : 19/07/2019

Claude Malley

Président de QUALICLIMAFROID



Accréditation
N°5-0585
Portée
Disponible sur
www.cofrac.fr

Cette attestation pourra être suspendue ou retirée avant sa date d'échéance dans les cas prévus aux articles R.543-101 et R.543-104 du code de l'environnement. Pour vérifier à tout moment la validité de cette attestation, consulter la liste des opérateurs attestés sur www.datafluides.fr

Association Technique de Qualification et de Classification des entreprises d'installation de Matériel Frigorifique, de Ventilation, de Traitement d'air, de Climatisation, de Conditionnement de l'air
3, cité Paradis • 75010 PARIS • Tél. : 01 44 83 68 20 - Fax : 01 44 83 68 21 Email : contact@qualiclimafroid.com
TVA Intracommunautaire : FR 63 313 243 669 • Code APE 8299Z • Siret 313 243 669 00030
www.qualiclimafroid.com





PROFESSIONNEL DU GAZ
INSTALLATION

ATTESTATION DE RENOUELEMENT D'APPELLATION Professionnel du Gaz INSTALLATION 2023

INFORMATIONS SUR LE CHEF D'ENTREPRISE ET SUR L'ENTREPRISE

M. Mme Mlle Nom et prénom : PALET LAURENT

Né(e) le : 17/12/1968

Nom : BERNARD GENIE CLIMATIQUE

Forme juridique : SAS

Adresse : 81 Bis rue des Simes
16340 L ISLE D ESPAGNAC

Date de création : 01/04/1980

Téléphone * : 0545650414

Nombre de salariés : 20

Télécopie : 0545654858

N° SIRET : 31869870100048

Mobile :

Code NAF ou APE * : 4322B

FFB n° : FNB11872 SEBTP n° 16 M P 0001

E-mail :

ENGAGEMENT PG INSTALLATION

Convention Nationale « Professionnel du Gaz INSTALLATION » du 9 décembre 2020

JE M'ENGAGE :

1 / à respecter les termes de la Convention PG INSTALLATION, sur les engagements concernant la qualité et la sécurité des installations intérieures gaz, pour l'ensemble des travaux d'installation et de remplacement, relevant du certificat de conformité Modèle 2 ;

2 / à ne réaliser des installations qu'avec des matériels conformes aux normes et spécifications rendues obligatoires par la réglementation en vigueur ou à défaut ayant obtenu un agrément ministériel ou une autorisation ;

3 / à participer au financement des actions menées par les associations PG et habitA+.

Je certifie sur l'honneur que je ne fais pas, actuellement, l'objet d'une radiation de l'appellation PG INSTALLATION. J'autorise l'utilisation des informations données dans ce document pour constituer les listes informatiques des fichiers des bureaux de contrôle, Les Professionnels du Gaz, habitA+, IZIPROGAZ et de leurs sites respectifs. Droit d'accès et de rectification suivant la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978.

L'entreprise

Signature :

Votre demande a été examinée en séance du : 28/04/2023

l'appellation PGI vous est attribuée pour 2023

Le responsable de l'Organisation Professionnelle

A : ANGOULEME

Le : 02/05/2023

Signature : M. Denis BERNARD, Président de la Commission PG, M. VINCENT RICHAUDEAU, Président Section Plomberie

Cachet de l'entreprise

SAS BGC 16
81 bis rue des Simes
16340 L'ISLE D'ESPAGNAC
Tél : 05 45 65 04 14
Siret : 318 698 701 00048 - APE 4322B

Cachet de l'Organisation



(Ce formulaire ne sera valable qu'après apposition de votre cachet)

Convention PG

**ATTESTATION DE VALIDATION
DES CONNAISSANCES GAZ
du Responsable Gaz**

BASPEYRAS CECILE

Votre réf. Qualigaz : 156672

BERNARD GENIE CLIMATIQUE
9 RUE DE L EPARGNE
ZI N°3
16340 L ISLE D ESPAGNAC

**a satisfait, le 02/07/2021, à la validation de ses connaissances gaz
mise ne place par l'association Qualigaz, sur les thèmes suivants :**

Réglementation Gaz, Installation Gaz

Fait à BRON, le 01/09/2021
Pour Qualigaz


Siège Social :
131, 135, avenue Jean Jaurès
93305 AUBERVILLIERS Cedex
Tél. 0326.628.628 - Fax 01.41.61.37.11
SIRET 382 793 032 00113 - APE 7120B

Le Service Formation

BERNARD GENIE CLIMATIQUE
Cécile BASPEYRAS
9 rue de l'Epargne
ZI n° 3
16340 L'ISLE-D'ESPAGNAC

À POITIERS, le 10 août 2021.

Nous attestons que Cécile BASPEYRAS a suivi l'action de formation suivante :

Techniques et validation Gaz

Date(s), horaires et lieu :

Le 01/07/2021	de 09:00	à 17:00	FFB de la Charente 262 rue Fontchaudière 16000 ANGOULEME
Le 02/07/2021	de 09:00	à 17:00	

Durée de la formation : 14,00 heures.

Durée de présence : 14,00 heures.

Intervenant : M Erwan TROALEN Formateur

Catégorie d'action : Action de formation L6313-1 1°

Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences :

- Mettre en pratique toutes les bases techniques et réglementaires indispensables à la bonne réalisation de l'audit PG Installation et Maintenance
- Augmenter ses chances de réussite au test PG Installation et Maintenance
- Obtenir son appellation Professionnel Gaz Installation et Maintenance

Évaluation : La formation a fait l'objet d'une évaluation des acquis formalisée et :

- Le stagiaire a été évalué et a passé les épreuves avec succès,
- Le stagiaire a été évalué et n'a pas passé les épreuves avec succès.

Cette attestation a été réalisée à POITIERS, le 10 août 2021.

Pour l'organisme,
Frédéric DESANDRIEUX
Directeur

Le stagiaire,
Cécile BASPEYRAS
Signature :



IFRB Poitou-Charentes
26, rue Salvador Allende
86000 POITIERS

Attestation d'aptitude catégorie I pour la manipulation des fluides frigorigènes

conformément à l'arrêté du 13 octobre 2008 modifié, au décret n° 2015-1790 du 28 décembre 2015, à l'arrêté du 29 février 2016 et le texte réglementaire européen CE 303- 2008, relatifs à la délivrance des attestations d'aptitude

Catégorie I : Contrôle d'étanchéité, maintenance et entretien, assemblage, mise en service, récupération des fluides des équipements de tous les équipements de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur

DELIVREE PAR LE CENTRE DE FORMATION TECHNIQUE AGRÉÉ FORBAT SARL
certifié SGS

Attestation d'aptitude n° 0004759

Délivré à Monsieur ROUBENNOT DAMIEN

né le 05/12/1974

Date de l'épreuve : 01/07/2020

Lieu de l'épreuve : TONNAY CHARENTE

Fait à MONTBAZON,

le lundi 6 juillet 2020

Signé Philippe NICAULT – Gérant FORBAT SARL
~~SARL FORBAT~~

5, rue Baptiste Marcet
37250 MONTBAZON
RCS TOURS 424 128 726 00033
APE : 8559A CAPITAL 15000€



AFPI BRETAGNE

Campus de ker Lann - Rue Henri Moissan - 35170 BRUZ

N° Siret : 308 249 952 000 83 Code NAF : 8559 A

Tél : 02 99 52 54 54 - Fax : 02 99 52 54 55

ATTESTATION D'APTITUDE N° XFZ057/21175/Cat I/00569

Je soussigné Monsieur Eric RONDEAU, Directeur Général de l'AFPI BRETAGNE, certifie que

Monsieur DIDIER BOURDEAU, Né le 03/10/1967

Conformément au décret 2007-737 du 7 Mai 2007 et à l'arrêté du 13 Octobre 2008 relatif à la délivrance des attestations d'aptitude prévues à l'article R.543-106 du code de l'environnement a réussi les épreuves théoriques et pratiques de :

MANIPULATION DES FLUIDES FRIGORIGENES

Catégorie I

Date de la validation : 13 décembre 2011

Fait à Bruz, le 21/12/2011

Eric RONDEAU

Directeur Général

L'AFPI BRETAGNE est certifiée par SGS-ICS pour la délivrance des attestations d'aptitude en manipulation des fluides frigorigènes pour les familles N° I (équipements de réfrigération, de pompe à chaleur et de climatisation)

CERTIFICATION DE LA FORMATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE



NIVEAUX	CERTIFICATION DE LA FORMATION	
BS	Date : ___ / ___ / ___ Signature du chef d'établissement	Cachet de l'établissement
B1V	Date : ___ / ___ / ___ Signature du chef d'établissement	Cachet de l'établissement
B2V	Date : 13/12/2022 Signature du chef d'établissement Le Proviseur	Cachet de l'établissement Pierre-Philippe TOMI
BR	Date : 13/12/2022 Signature du chef d'établissement Le Proviseur	Cachet de l'établissement Pierre-Philippe TOMI

PRÉPARATION À L'HABILITATION ÉLECTRIQUE

CARNET INDIVIDUEL DE FORMATION

NOM : DIALLO
PRÉNOM : Abdourahmane
DATE DE NAISSANCE :

ATTESTATION DE FORMATION

NIVEAU	ÉTABLISSEMENT	AVIS	DATE, NOM ET SIGNATURE
<input type="checkbox"/> BS	Lycée TURGOT, LIMOGES		
<input type="checkbox"/> B1V	Lycée TURGOT, LIMOGES		
<input checked="" type="checkbox"/> B2V	Lycée TURGOT, LIMOGES	 Favorable	13/12/2022 BACHELLERIE CHASSAGNE
<input checked="" type="checkbox"/> BR	Lycée TURGOT, LIMOGES	 Favorable	13/12/2022 BACHELLERIE CHASSAGNE

BS (Chargé de consignation)

TÂCHES PROFESSIONNELLES	DATE DE VALIDATION	NOM ET SIGNATURE DU PROFESSIONNEUR
Tests à caractère théorique		
Tâche 1 : Effectuer une intervention BT élémentaire sur un élément d'installation hors tension et en dehors de la zone 4		

BR (Chargé d'interventions)

TÂCHES PROFESSIONNELLES	DATE DE VALIDATION	NOM ET SIGNATURE DU PROFESSIONNEUR
Tests à caractère théorique (80%)	14/09/2022	BACHELLERIE
Tâche 1 : mettre en service un ouvrage électrique.	13/12/2022	CHASSAGNE
Tâche 2 : exécuter des tâches de mesurage / réglage.	13/12/2022	CHASSAGNE
Tâche 3 : intervenir suite à une panne. La recherche de l'élément défaillant s'effectuera au voisinage de pièces nues sous tension.	13/12/2022	CHASSAGNE
Tâche 4 : effectuer une intervention de connexion ou de déconnexion en présence de tension.	13/12/2022	CHASSAGNE

B1V (Exécutant électricien)

TÂCHES PROFESSIONNELLES	DATE DE VALIDATION	NOM ET SIGNATURE DU PROFESSIONNEUR
Tests à caractère théorique		
Tâche 1 : exécuter des opérations d'ordre électrique au voisinage de pièces nues sous tension.		
Tâche 2 : mesurer des grandeurs électriques.		
Tâche 3 : veiller à la sécurité électrique des personnes opérant sur un ouvrage électrique avec risque de voisinage de pièces nues sous tension.		

B2V (Chargé de travaux)

TÂCHES PROFESSIONNELLES	DATE DE VALIDATION	NOM ET SIGNATURE DU PROFESSIONNEUR
Tests à caractère théorique (80%)	14/09/2022	BACHELLERIE
Tâche 1 : exécuter des opérations d'ordre électrique au voisinage de pièces nues sous tension.	13/12/2022	CHASSAGNE
Tâche 2 : assurer la direction de travaux confiés à des exécutants.	13/12/2022	CHASSAGNE
Tâche 3 : assurer la direction de travaux confiés à des exécutants après une 1 ^{ère} étape de consignation électrique.	13/12/2022	CHASSAGNE

Avis après formation

Titulaire

LAFOND Valentin
a suivi du 13/04/2023 au 14/04/2023
une formation

initiale

de recyclage
d'une durée de 14h00.

Au cours de cette formation ont été acquis les connaissances et savoir-faire pratiques pour prendre en compte le risque électrique dans le cadre d'opérations d'ordre électrique ou non électrique.

Délivré le : 14/04/2023

(recyclage recommandé selon une périodicité de 3 ans)

Cachet et signature du Responsable

PERNOT Michel



Habilitation Electrique

(à compléter par l'entreprise)

Numéro d'habilitation :

Titulaire :

LAFOND Valentin

Entreprise :

Asa Biesemont :
81 bis rue des Simes
16340 L'ISLE D'ESPAGNAC

Tél : 05 45 65 04 14

Fonction : 18 698 701 00048 - APE 4322B

Technicien de maintenance

Affectation :

Validité 3 ans à compter du :

14/04/2023

Signature du titulaire



Formation en vue d'une habilitation électrique

Avis favorable Avis défavorable

Au vu de cet avis et compte tenu des prescriptions contenues dans la norme NF C 18-510 l'employeur peut délivrer au titulaire du présent document l'habilitation suivante :

Personnel	Symbole d'habilitation	
Opération d'ordre non électrique		
Exécutant	B0 H0 H0V	
Chargé de chantier		
Opération d'ordre électrique		
Exécutant	B1 B1V	
Chargé de travaux	B2 B2V	
Chargé d'intervention	BR	
Chargé de consignation	BC	
Chargé d'opérations spécifiques		
Habilitations spéciales		

Personnel	Symbole d'habilitation	Domaine de tension	Ouvrages concernés	Indications supplémentaires
Opération d'ordre non électrique				
Exécutant				
Chargé de chantier				
Opération d'ordre électrique				
Exécutant				
Chargé de travaux				
Chargé d'intervention				
Chargé de consignation				
Chargé d'opérations spécifiques				
Habilitations spéciales				

L'employeur

Nom et prénom : PALET Laurent

Fonction : Directeur Général

Signature :



ATTESTATION DE FORMATION

Le Responsable de l'agence de Charente, atteste que **Monsieur LAFOND Valentin** a :

- suivi une formation à la conduite des *des Plates-formes Elevatrices Mobiles de Personnes* de la catégorie 3B le 17 et 18 octobre 2017.
- participé aux tests théoriques et pratiques de la recommandation R386 pour la catégorie citée précédemment le 18/10/2017.

à Angoulême, le 18/10/2017

Le responsable de l'agence
GRETA Poitou-Charentes
Agence d'Angoulême
Lycée Charles Coulomb
Allée Jozefijn du Bellay
16000 Angoulême
Tél. 05 45 67 57 22

A l'issue des tests, le stagiaire :

Tests Pratiques : CACES® ou évaluation « autorisation de conduite »

a validé les tests pratiques pour la(s) catégorie(s) : 3B

n'a pas validé les tests pratiques pour la(s) catégorie(s) :

Tests Théoriques : CACES® ou évaluation « autorisation de conduite »

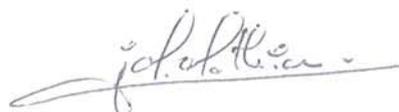
a validé les tests théoriques

n'a pas validé les tests théoriques

A L'isle d'Espagnac

le 18/10/2017

Le Testeur : MATHIEU Jean-Marie



**Autorisation de conduite
PEMP**

Valable pour la conduite
des matériels suivants :

Délivrée par le chef d'établissement,

Titulaire :



Nom : LAFOND

Prénom : **Valentin**

Date de naissance : **22/09/1991**

Signature :

Aptitude médicale vérifiée par	Date
SISTA	08/12/21

Nom : **PALET Laurent**

le : **11/07/2023**

au vu :

- de l'examen d'aptitude médicale à la conduite des PEMP
- du CACES® R.486
- de la connaissance des lieux et des instructions à respecter sur les sites d'utilisation

Signature
du chef d'établissement



Titulaire (en toutes lettres) :

LAFOND Valentin

Date de naissance :

22/09/1991

Signataire (en toutes lettres) :

**Directeur Opérationnel
PERNOT Michel**

CACES® R.486 / CACES® PEMP

Catégorie	N° du CACES®	Nom-Prénom du testeur épreuves pratiques	Obtention Echéance
B PEMP du groupe B, de type 1 ou 3 (élévation multidirectionnelle)	R486TH00027159VLD11 Porte-engins : Non	LAFARGE ARNAUD	11/07/2023 10/07/2028

Ce(s) CACES® ne permet(tent) pas la délivrance d'une AI PR.

Vérifier en ligne l'authenticité de ce CACES® : <https://contrôle.ofrtol.com>

AFTRAL EN RÉGIONS

AFTRAL IZN
80330 Longueau
Tél. : 0809 908 908

AFTRAL OUEST
86036 Poitiers
Tél. : 0809 908 908

AFTRAL EST
54140 Jarville-la-Malgrange
Tél. : 0809 908 908

AFTRAL AURASUD
13321 Marseille
Tél. : 0809 908 908

Autorisation de conduite PEMP

Conforme à l'Arrêté du 2 décembre 1998
et à la Recommandation CNAM
R.486

RAISON SOCIALE DE L'ENTREPRISE

SAS BGC 16

81 bis rue des Simes
16340 L'ISLE D'ESPAGNAC
Tél : 05 45 65 04 14
Siret : 318 698 701 00048 - APE 4322B

AFTRAL EN RÉGIONS

AFTRAL IZN
80330 Longueau
Tél. : 0809 908 908

AFTRAL OUEST
86036 Poitiers
Tél. : 0809 908 908

AFTRAL EST
54140 Jarville-la-Malgrange
Tél. : 0809 908 908

AFTRAL AURASUD
13321 Marseille
Tél. : 0809 908 908

Titulaire :

LAFOND Valentin

CACES® numéro(s) :

- R486.TH00027159VLD11

AFTRAL
Apprendre et se former en transport et logistique



CACES®

DÉLIVRÉ PAR :

AFTRAL Angoulême
CENTRE DE PUYMOYEN
5 RUE DES ARTISANS
16400 PUYMOYEN

Siège Social :
46, avenue de Villiers - 75847 PARIS Cedex 17
Tél. : 01 42 12 50 50
www.aftral.com

Le marque CACES® est
protégée par un dépôt à
l'INPI sous le numéro
03.3237295.
**l'Assurance
Maladie**
RISQUES PROFESSIONNELS

Vérification en ligne de l'authenticité de ce CACES®
<https://controle.aftral.com>

Inscrit dans la base INRS sous le numéro :

STC/087-au

Document recto / verso. Toute copie doit comporter les deux faces.

**Autorisation de conduite
PEMP**

Titulaire :



Nom : **CARDINAUX**

Prénom : **SYLVAIN**

Date de naissance : **20/06/1989**

Signature :

Aptitude médicale vérifiée par	Date
SISTA	31/05/21



Titulaire (en toutes lettres) :

CARDINAUX SYLVAIN

Date de naissance :

20/06/1989

Signataire (en toutes lettres) :

**Directeur Opérationnel
PERNOT Michel**

Délivrée par le chef d'établissement,

Nom : **PALET Laurent**

le : **05/05/2023**

au vu :

- de l'examen d'aptitude médicale à la conduite des PEMP
- du CACES® R.486
- de la connaissance des lieux et des instructions à respecter sur les sites d'utilisation



Signature
du chef d'établissement

CACES® R.486 / CACES® PEMP

Catégorie	N° du CACES®	Nom-Prénom	Obtention
B : PEMP du groupe B, de type 1 ou 3 (élévation multidirectionnelle)	R486-TH000253105CXBE Porte-engins : Non	du testeur épreuves pratiques LAFARGE ARNAUD	Echéance 05/05/2023 04/05/2028

Ce(s) CACES® ne permet(tent) pas la délivrance d'une AIPR.

Vérifier en ligne l'authenticité de ce CACES® : <https://control.aftral.com>



Valable pour la conduite
des matériels suivants :

CARDINAUX SYLVAIN

AFTRAL EN RÉGIONS

AFTRAL I2N
80330 Longueau
Tél. : 0809 908 908

AFTRAL OUEST
86036 Poitiers
Tél. : 0809 908 908

AFTRAL EST
54140 Jarville-la-Maigrange
Tél. : 0809 908 908

AFTRAL AURASUD
13321 Marseille
Tél. : 0809 908 908

AFTRAL EN RÉGIONS

AFTRAL I2N
80330 Longueau
Tél. : 0809 908 908

AFTRAL OUEST
86036 Poitiers
Tél. : 0809 908 908

AFTRAL EST
54140 Jarville-la-Maigrange
Tél. : 0809 908 908

AFTRAL AURASUD
13321 Marseille
Tél. : 0809 908 908

**Autorisation de conduite
PEMP**

Conforme à l'Arrêté du 2 décembre 1998
et à la Recommandation CNAM
R.486

RAISON SOCIALE DE L'ENTREPRISE

SAS BGC 16
81 bis rue des Simes
16340 L'ISLE D'ESPAGNAC
Tél : 05 45 65 04 14
Siret : 318 698 701 00048 - APE 4322B

Titulaire :

CARDINAUX SYLVAIN

CACES® numéro(s) :

- R486.TH000253105CXBE

DÉLIVRÉ PAR :

**AFTRAL Angoulême
CENTRE DE PUYMOYEN
5 RUE DES ARTISANS
16400 PUYMOYEN**

Vérification en ligne de l'authenticité de ce CACES®
<https://controle.aftral.com>

Inscrit dans la base INRS sous le numéro :

STC/087-as



CACES®

Siège Social :
46, avenue de Villiers - 75847 PARIS Cedex 17
Tél. : 01 42 12 50 50 - Fax : 01 42 12 50 10
www.aftral.com

Le marque CACES® est
protégée par un dépôt à
l'INPI sous le numéro
03.3237295.



Document recto / verso. Toute copie doit comporter les deux faces.

**Autorisation de conduite
PEMP**

**Valable pour la conduite
des matériels suivants :**

Délivrée par le chef d'établissement,

Nom : **PALET LAURANT**

Nom : **DONKILI**

Prénom : **Renaud**

Date de naissance : **09/09/1991**

Signature :



le : **11/07/2023**

au vu :

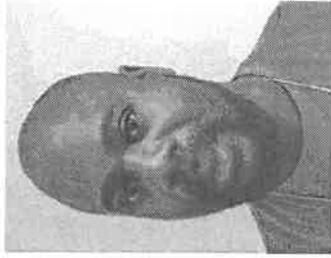
- de l'examen d'aptitude médicale à la conduite des **PEMP**
- du **CACES® R.486**
- de la connaissance des lieux et des instructions à respecter sur les sites d'utilisation



Signature
du chef d'établissement



Aptitude médicale vérifiée par	Date
SISTA	11/05/22



Titulaire (en toutes lettres) :

DONKILI Renaud

Date de naissance :

09/09/1991

Signataire (en toutes lettres) :

**Directeur Opérationnel
PERNOT Michel**



CACES® R.486 / CACES® PEMP

Catégorie	N° du CACES®	Nom-Prénom du resteur épreuves pratiques	Obtention Echéance
B PEMP du groupe B, de type 1 ou 3 (élévation multidirectionnelle)	R486.TH00027156RDJ50 Porte-engins : Non	LAFARGE ARNAUD	11/07/2023 10/07/2028

Ce(s) CACES® ne permet(tent) pas la délivrance d'une AIPR.

Vérifier en ligne l'authenticité de ce CACES® : <https://contrôle.oftral.com>

AFTRAL EN RÉGIONS

AFTRAL IZN
80330 Longueau
Tél. : 0809 908 908

AFTRAL OUEST
86036 Poitiers
Tél. : 0809 908 908

AFTRAL EST
54140 Jarville-la-Malgrange
Tél. : 0809 908 908

AFTRAL AURASUD
13321 Marseille
Tél. : 0809 908 908

Autorisation de conduite PEMP

Conforme à l'Arrêté du 2 décembre 1998
et à la Recommandation CNAM
R.486

RAISON SOCIALE DE L'ENTREPRISE

AFTRAL EN RÉGIONS

AFTRAL IZN
80330 Longueau
Tél. : 0809 908 908

AFTRAL OUEST
86036 Poitiers
Tél. : 0809 908 908

AFTRAL EST
54140 Jarville-la-Malgrange
Tél. : 0809 908 908

AFTRAL AURASUD
13321 Marseille
Tél. : 0809 908 908

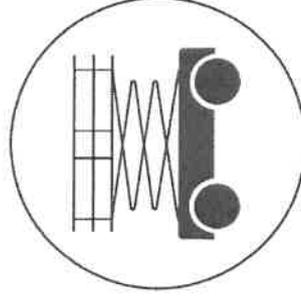
Titulaire :

DONKILI Renaud

CACES® numéro(s) :

- R486.TH00027156RDI50

AFTRAL 
Apprendre et se former en transport et logistique



CACES®

DÉLIVRÉ PAR :

**AFTRAL Angoulême
CENTRE DE PUYMOYEN
5 RUE DES ARTISANS
16400 PUYMOYEN**

Siège Social :
46, avenue de Villiers - 75847 PARIS Cedex 17
Tél. : 01 42 12 50 50
www.aftral.com

Le marque CACES® est
protégée par un dépôt à
l'INPI sous le numéro
03.3237295.



Vérification en ligne de l'authenticité de ce CACES®
<https://contrôle.aftral.com>

Inscrit dans la base INRS sous le numéro :

STC/087-au

Document recto / verso. Toute copie doit comporter les deux faces.

**Autorisation de conduite
PEMP**

Titulaire :



Nom : **ETCHEVERS**

Prénom : **JACQUES**

Date de naissance : **27/12/1983**

Signature :

Aptitude médicale vérifiée par	Date
SISTA	16/02/23



Titulaire (en toutes lettres) :

ETCHEVERS JACQUES

Date de naissance :

27/12/1983

Signataire (en toutes lettres) :

**Directeur Opérationnel
PERNOT Michel**

**Valable pour la conduite
des matériels suivants :**

Délivrée par le chef d'établissement,

Nom : **PALET Laurent**

le : **11/07/2023**

au vu :

- de l'examen d'aptitude médicale à la conduite des **PEMP**
- du **CACES® R.486**
- de la connaissance des lieux et des instructions à respecter sur les sites d'utilisation

Signature
du chef d'établissement

CACES® R.486 / CACES® PEMP

Catégorie	N° du CACES®	Nom-Prénom du testeur épreuves pratiques	Obtention Echéance
B PEMP du groupe B, de type 1 ou 3 (élévation multidirectionnelle)	R486:TH00027158JES41 Porte-engins : Non	LAFARGE ARNAUD	11/07/2023 10/07/2028

Ce(s) CACES® ne permet(tent) pas la délivrance d'une AIPR.

Vérifier en ligne l'authenticité de ce CACES® : <https://contrôle.aftral.com>

AFTRAL EN RÉGIONS

AFTRAL I2N

80330 Longueau
Tél. : 0809 908 908

AFTRAL OUEST

86036 Poitiers
Tél. : 0809 908 908

AFTRAL EST

54140 Jarville-la-Malgrange
Tél. : 0809 908 908

AFTRAL AURASUD

13321 Marseille
Tél. : 0809 908 908

Autorisation de conduite PEMP

Conforme à l'Arrêté du 2 décembre 1998
et à la Recommandation CNAM
R.486

RAISON SOCIALE DE L'ENTREPRISE

AFTRAL EN RÉGIONS

AFTRAL I2N

80330 Longueau
Tél. : 0809 908 908

AFTRAL OUEST

86036 Poitiers
Tél. : 0809 908 908

AFTRAL EST

54140 Jarville-la-Malgrange
Tél. : 0809 908 908

AFTRAL AURASUD

13321 Marseille
Tél. : 0809 908 908

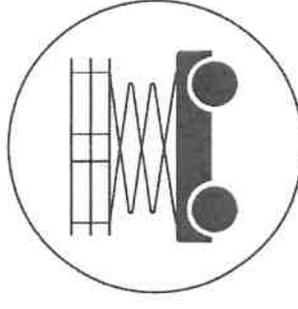
Titulaire :

ETCHEVERS JACQUES

CACES® numéro(s) :

- R486.TH00027158JES41

AFTRAL 
Apprendre et se former en transport et logistique



CACES®

DÉLIVRÉ PAR :

AFTRAL Angoulême
CENTRE DE PUYMOYEN
5 RUE DES ARTISANS
16400 PUYMOYEN

Vérification en ligne de l'authenticité de ce CACES®
<https://controle.aftral.com>

Inscrit dans la base INRS sous le numéro :

STC/087-au

Siège Social :
46, avenue de Villiers - 75847 PARIS Cedex 17
Tél. : 01 42 12 50 50
www.aftral.com



Le marque CACES® est
protégée par un dépôt à
l'INPI sous le numéro
03.3237295.

Document recto / verso. Toute copie doit comporter les deux faces.

**Autorisation de conduite
PEMP**

Titulaire :



Nom : **BOURDEAU**

Prénom : **Didier**

Date de naissance : **03/10/1967**

Signature :

Aptitude médicale vérifiée par SISTA	Date 19/09/22
--	-------------------------



Titulaire (en toutes lettres) :

BOURDEAU Didier

Date de naissance :

03/10/1967

Signataire (en toutes lettres) :

Directeur Opérationnel

PERNOT Michel

**Valable pour la conduite
des matériels suivants :**

Délivrée par le chef d'établissement,

Nom : **PALET Laurent**

le : **13/04/2023**

au vu :

- de l'examen d'aptitude médicale à la conduite des PEMP

- du **CACES® R.486**

- de la connaissance des lieux et des instructions à respecter sur les sites d'utilisation

Signature

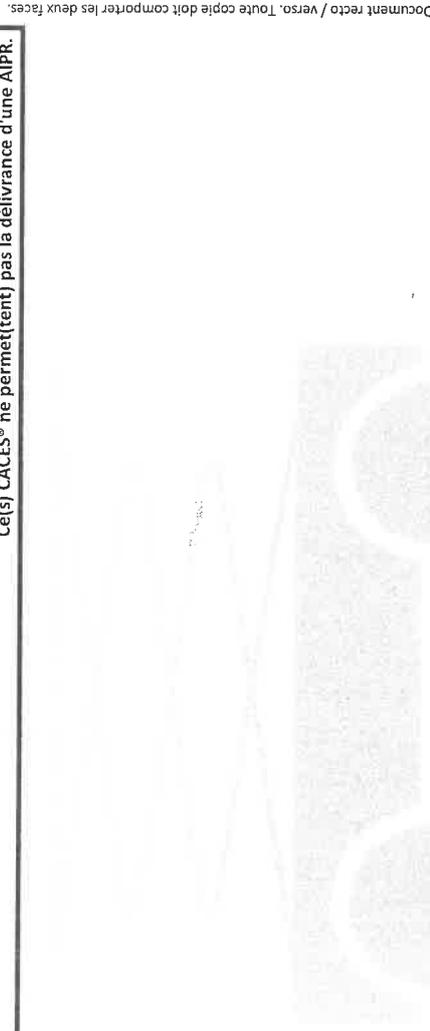
du chef d'établissement

CACES® R.486 / CACES® PEMP

Catégorie PEMP du groupe B, de type 1 ou 3 (élévation multidirectionnelle)	N° du CACES® Options R486.TH00024700DBU89 Porte-engins : Non	Nom-Prénom du testeur épreuves pratiques LAFARGE ARNAUD	Obtention Echéance 13/04/2023 12/04/2028
--	---	---	---

Ce(s) CACES® ne permet(tent) pas la délivrance d'une AIPR.

Vérifier en ligne l'authenticité de ce CACES® : <https://contrôle.afral.com>



Document recto / verso. Toute copie doit comporter les deux faces.

BOURDEAU DIDIER

AFTRAL EN RÉGIONS

AFTRAL IZN

80330 Longueau
Tél. : 0809 908 908

AFTRAL OUEST

86036 Poitiers
Tél. : 0809 908 908

AFTRAL EST

54140 Jarville-la-Malgrange
Tél. : 0809 908 908

AFTRAL AURA

38280 Villette-d'Anthon
Tél. : 04 72 02 58 58

AFTRAL SUD

13321 Marseille Cedex 16
Tél. : 04 91 46 65 00

**Autorisation de conduite
PEMP**

Conforme à l'Arrêté du 2 décembre 1998
et à la Recommandation CNAM
R.486

RAISON SOCIALE DE L'ENTREPRISE

SAS BGC 16

81 bis rue des Simes
16340 L'ISLE D'ESPAGNAC
Tél : 05 45 65 04 14
Siret : 318 698 701 00048 - APE 4322B

AFTRAL EN RÉGIONS

AFTRAL IZN

80330 Longueau
Tél. : 0809 908 908

AFTRAL OUEST

86036 Poitiers
Tél. : 0809 908 908

AFTRAL EST

54140 Jarville-la-Malgrange
Tél. : 0809 908 908

AFTRAL AURA

38280 Villette-d'Anthon
Tél. : 04 72 02 58 58

AFTRAL SUD

13321 Marseille Cedex 16
Tél. : 04 91 46 65 00

Titulaire :

BOURDEAU Didier

CACES® numéro(s) :

- R486.TH00024700DBU89

Document recto / verso. Toute copie doit comporter les deux faces.

DÉLIVRÉ PAR :

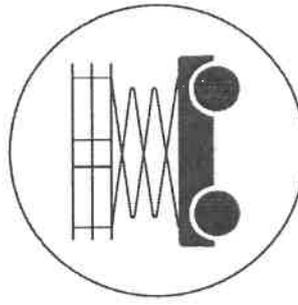
**AFTRAL Angoulême
CENTRE DE PUYMOYEN
5 RUE DES ARTISANS
16400 PUYMOYEN**

Vérification en ligne de l'authenticité de ce CACES®

<https://contrôle.aftral.com>

Inscrit dans la base INRS sous le numéro :

STC/087-a



CACES®

Siège Social :

46, avenue de Villiers - 75847 PARIS Cedex 17
Tél. : 01 42 12 50 50 - Fax : 01 42 12 50 10

www.aftral.com

Le marque CACES® est
protégée par un dépôt à
l'INPI sous le numéro
03.3237295.



**Autorisation de conduite
PEMP**

**Valable pour la conduite
des matériels suivants :**

Délivrée par le chef d'établissement,

Titulaire :



Nom : **CHESNEAU**

Prénom : **Samuel**

Date de naissance : **25/08/1978**

Signature :

Aptitude médicale vérifiée par SISTA	Date 25/05/20
--	-------------------------



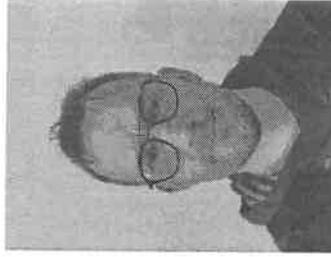
Nom : **PALET LAURENT**

le : **17/05/23**

au vu :

- de l'examen d'aptitude médicale à la conduite des PEMP
- du CACES® R.486
- de la connaissance des lieux et des instructions à respecter sur les sites d'utilisation

Signature
du chef d'établissement



Titulaire (en toutes lettres) :

CHESNEAU Samuel

Date de naissance :

25/08/1978

Signataire (en toutes lettres) :

**Directeur Opérationnel
PERNOT Michel**

CACES® R.486 / CACES® PEMP

Catégorie PEMP du groupe B, de type 1 ou 3 (élévation multidirectionnelle)	N° du CACES® Options R486, TH000, 25635SCUF7 Porte-engins : Non	Nom-Prénom du testeur épreuves pratiques DUGUE LAURENT	Obtention Echéance 17/05/2023 16/05/2028
--	--	--	---

Ce(s) CACES® ne permet(tent) pas la délivrance d'une AIPR.

Vérifier en ligne l'authenticité de ce CACES® : <https://contrôle.ofvral.com>

CHESNEAU SAMUEL

AFTRAL EN RÉGIONS

AFTRAL I2N

80330 Longueau
Tél. : 0809 908 908

AFTRAL OUEST

86036 Poitiers
Tél. : 0809 908 908

AFTRAL EST

54140 Jarville-la-Malgrange
Tél. : 0809 908 908

AFTRAL AURASUD

13321 Marseille
Tél. : 0809 908 908

AFTRAL EN RÉGIONS

AFTRAL I2N

80330 Longueau
Tél. : 0809 908 908

AFTRAL OUEST

86036 Poitiers
Tél. : 0809 908 908

AFTRAL EST

54140 Jarville-la-Malgrange
Tél. : 0809 908 908

AFTRAL AURASUD

13321 Marseille
Tél. : 0809 908 908

**Autorisation de conduite
PEMP**

Conforme à l'Arrêté du 2 décembre 1998
et à la Recommandation CNAM
R.486

RAISON SOCIALE DE L'ENTREPRISE

SAS BGC 16

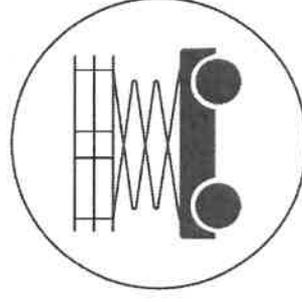
81 bis rue des Simes
16340 L'ISLE D'ESPAGNAC
Tél : 05 45 65 04 14
Siret : 318 698 701 00048 - APE 4322B

Titulaire :

CHESNEAU Samuel

CACES® numéro(s) :

- R486.TH000256355SCUF7



CACES®

DÉLIVRÉ PAR :

**AFTRAL Angoulême
CENTRE DE PUYMOYEN
5 RUE DES ARTISANS
16400 PUYMOYEN**

Siège Social :
46, avenue de Villiers - 75847 PARIS Cedex 17
Tél. : 01 42 12 50 50 - Fax : 01 42 12 50 10
www.aftral.com

Le marque CACES® est
protégée par un dépôt à
l'INPI sous le numéro
03.3237295.



Vérification en ligne de l'authenticité de ce CACES®
<https://controle.aftral.com>

Inscrit dans la base INRS sous le numéro :

STC/087-as

Document recto / verso. Toute copie doit comporter les deux faces.

**Autorisation de conduite
PEMP**

Titulaire :



Nom : **MABIRE**

Prénom : **Gael**

Date de naissance : **01/08/1972**

Signature :

Aptitude médicale vérifiée par SISTA	Date 08/06/22
--	-------------------------



Titulaire (en toutes lettres) :

MABIRE Gael

Date de naissance :

01/08/1972

Signataire (en toutes lettres) :

**Directeur Opérationnel
PERNOT Michel**

**Valable pour la conduite
des matériels suivants :**

Délivrée par le chef d'établissement,

Nom : **PALET Laurent**

le : **05/05/2023**

au vu :

- de l'examen d'aptitude médicale à la conduite des PEMP
- du CACES® R.486
- de la connaissance des lieux et des instructions à respecter sur les sites d'utilisation

Signature
du chef d'établissement



CACES® R.486 / CACES® PEMP

Catégorie	N° du CACES®	Nom-Prénom	Obtention Echéance
B PEMP du groupe B, de type 1 ou 3 (élévation multidirectionnelle)	Options : R486, TH00025312GMEAO Porte-engins : Non	du testeur-épreuves pratiques LAFARGE ARNAUD	05/05/2023 04/05/2028

Ce(s) CACES® ne permet(tent) pas la délivrance d'une AIPR.

Vérifier en ligne l'authenticité de ce CACES® : <https://contrôle.afrtal.com>

MARSIKO BATEC

AFTRAL EN RÉGIONS

AFTRAL IZN
80330 Longueau
Tél. : 0809 908 908

AFTRAL OUEST
86036 Poitiers
Tél. : 0809 908 908

AFTRAL EST
54140 Jarville-la-Malgrange
Tél. : 0809 908 908

AFTRAL AURASUD
13321 Marseille
Tél. : 0809 908 908

Conforme à l'Arrêté du 2 décembre 1998
et à la Recommandation CNAM
R.486

**Autorisation de conduite
PEMP**

RAISON SOCIALE DE L'ENTREPRISE

SAS BGC 16

81 bis rue des Simes
16340 L'ISLE D'ESPAGNAC
Tél : 05 45 65 04 14

Siret : 318 698 701 00048 - APE 4322B

AFTRAL EN RÉGIONS

AFTRAL IZN
80330 Longueau
Tél. : 0809 908 908

AFTRAL OUEST
86036 Poitiers
Tél. : 0809 908 908

AFTRAL EST
54140 Jarville-la-Malgrange
Tél. : 0809 908 908

AFTRAL AURASUD
13321 Marseille
Tél. : 0809 908 908

Titulaire :

MABIRE Gael

CACES® numéro(s) :

- R486.TH00025312GMEAO

Document recto / verso. Toute copie doit comporter les deux faces.

DÉLIVRÉ PAR :

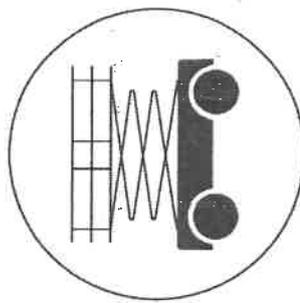
**AFTRAL Angoulême
CENTRE DE PUYMOYEN
5 RUE DES ARTISANS
16400 PUYMOYEN**

Inscrit dans la base INRS sous le numéro :

STC/087-as

Vérification en ligne de l'authenticité de ce CACES®
<https://controle.aftral.com>

AFTRAL
Apprendre et se former en transport et logistique



CACES®

Siège Social :

46, avenue de Villiers - 75847 PARIS Cedex 17
Tél. : 01 42 12 50 50 - Fax : 01 42 12 50 10

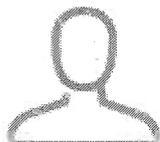
www.aftral.com

Le marque CACES® est
protégée par un dépôt à
l'INPI sous le numéro
03.3237295.



**Autorisation de conduite
Chariots à Conducteur Porté**

Titulaire :



PHOTO

Nom : **FALELAVAKI**

Prénom : **Rodrigue**

Date de naissance : **19/05/1996**

Signature :

Aptitude médicale vérifiée par	Date

Délivrée par le chef d'établissement,

Nom : **Laurent PALET**

le : **05/05/2023**

au vu :

- de l'examen d'aptitude médicale à la conduite des **Chariots à Conducteur Porté**
- du **CACES® R.489**
- de la connaissance des lieux et des instructions à respecter sur les sites d'utilisation

Signature
du chef d'établissement

**Valable pour la conduite
des matériels suivants :**

- Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux (capacité nominale <= 6 tonnes)
- Chariots élévateurs à mât rétractable



SAS BGC 16
81 bis rue des Simes
16340 L'ISLE D'ESPAGNAC
Tél : 05 45 65 04 14
Siret : 318 698 701 00043 - APE 4322B

CACES® R.489 / CACES® Chariots à Conducteur Porté

Catégorie	N° du CACES®	Nom-Prénom du testeur épreuves pratiques	Obtention Echéance
3 Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux (capacité nominale <= 6 tonnes)	R489.CC00249627RFI55	SILLON CHRISTOPHE	30/10/2020 29/10/2025
5 Chariots élévateurs à mât rétractable	R489.CC00249628RFIE2	SILLON CHRISTOPHE	30/10/2020 29/10/2025

Ce(s) CACES® ne permet(tent) pas la délivrance d'une AIPR



La photo du titulaire
est **obligatoire**
avant la remise
du certificat.

Titulaire (en toutes lettres) :

FALELAVAKI Rodrigue

Date de naissance :

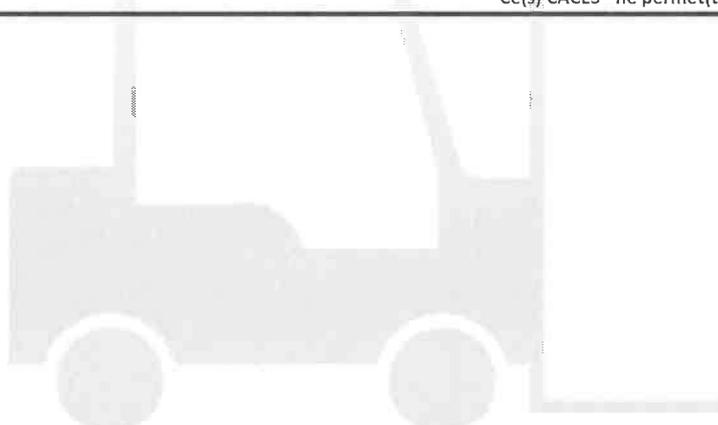
19/05/1996

Signataire (en toutes lettres) :

Directeur Opérationnel

PERNOT Michel

Vérifier en ligne l'authenticité de ce CACES® : <https://contrôle.aftral.com>



Siège social :
FAUVEL FORMATION
 RUE JEAN BRUN
 24100 BERGERAC
 Tél. : 0553744100
 Fax : 0553744101

SINFONI
M. FALELAVAKI Rodrigue
 4 RUE DE CHATILLON
 35510 CESSON-SEVIGNE

Monsieur,

Vous avez participé à une formation intitulée :

R489 - CHARIOTS AUTOMOTEURS DE MANUTENTION À CONDUCTEUR PORTÉ -SAMSIC

du 17/01/2022 au 19/01/2022 et nous espérons que cette action de formation a répondu à vos attentes.

Pour justifier de votre participation, outre l'attestation de suivi qui vous a été délivrée, vous trouverez ci-dessous le justificatif que vous devez produire à toute demande officielle.

A cet effet, procédez au découpage du document en suivant les pointillés après avoir vérifié l'exactitude des renseignements y figurant.

Nous profitons de ce courrier pour vous remercier de votre confiance et vous souhaiter une bonne poursuite professionnelle.

Dans l'attente d'une prochaine rencontre, nous vous prions de croire, Monsieur, à l'expression de nos sentiments dévoués.

Directeur Régional,
Hervé GROSVALET



CACES® R.489 - Chariots à conducteur porté



Titulaire (en toutes lettres) :
M. FALELAVAKI Rodrigue

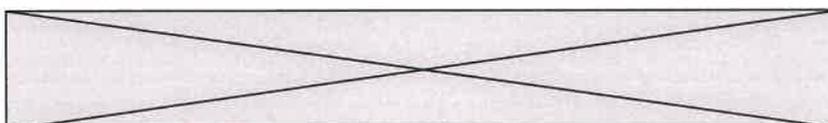
Date de naissance :
19 mai 1996

Signataire (en toutes lettres)
Hervé GROSVALET
 Directeur Régional



Cat.	Type	N° du CACES®	NOM - Prénom du testeur épreuves pratiques	Obtention Echéance
1A	Transpalette Préparateur haut. <= 1,20m	2022-01-489-01A-00734	GALAND Xavier	19/01/2022 18/01/2027
1B	Gerbeur haut. > 1,20m			
2A	Porteur de capacité <= 2 tonnes			
2B	Tracteur de capacité <= 25 tonnes			
3	Frontal de capacité <= 6 tonnes			
4	Frontal de capacité > 6 tonnes			
5	A mât rétractable			
6	Poste de cond. élevable haut. > 1,20 m			
7	Hors production			

Ce(s) CACES® ne permet(tent) pas la délivrance d'une AIPR



Document recto / verso. Toute copie doit comporter les deux faces



MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION

Liberté
Égalité
Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

TITRE PROFESSIONNEL

016201903231

Monsieur FALELAVAKI Rodrigue, né le 19 mai 1996 à NOUMEA (NOUVELLE-CALÉDONIE),
a obtenu, par décision du jury, le titre professionnel de :

Cariste d'entrepôt

(arrêté du 17 février 2015, publié au journal officiel du 12 mars 2015)

Ce titre est classé au niveau 3, dans le(s) domaine(s) d'activité 311u et au niveau 3 du cadre européen des certifications.
Il est inscrit au répertoire national des certifications professionnelles.

Établi à Angoulême (Charente) le 5 novembre 2020



Pour la ministre, par délégation

L'adjoint au directeur,
chargé de l'Emploi,

Jean-Michel LOUINEAU

Certificat de réalisation de formation

Je, soussigné - Pierrick BERTRAND, représentant de l'Organisme de formation Groupe N&B,

Atteste que **M Gaël MABIRE**, salarié(e) de BERNARD GENIE CLIMATIQUE, a suivi la formation :

Soudage procédé BRASAGE (912)

Lieu de la formation : Sur site entreprise - 9 Rue de l'Épargne, 16340 L'Isle-d'Espagnac.

Dates de la formation : du 5 juillet 2021 au 6 juillet 2021.

Durée de la formation : 14h (2 jours).

Nature de l'action de formation : Action de formation

Objectifs de la formation

- Mise à niveau dans le but de passer la qualification suivant ATG B540.9 sur Cuivre

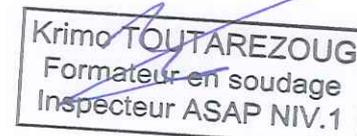
Fait à : 6 juillet 2021

Pierrick BERTRAND



Le formateur, DEKRA INDUSTRIAL SAS certifie que le/la stagiaire M Gaël MABIRE a participé à la formation pour l'acquisition des compétences relatives aux objectifs pédagogiques fixés et qu'il a évalué l'acquisition de ses compétences.

DEKRA INDUSTRIAL SAS



Krimo TOUTAREZOUG
Formateur en soudage
Inspecteur ASAP NIV.1

Titulaire: **MABIRE Gaël**

Edition du : 31/08/2021

Né(e) le : 01/08/1972 à : **SAINTE-ADRESSE**



FD/SI/708/5

Spécification : ATG B540-9

Brasage fort (912) et tendre (942)

Cuivre ou alliage de cuivre

Ø ext. Tube : ≤ 54 mm

Teneur en argent du métal d'apport : ≥ 6%

Nature flamme : *Mono dard / Multi dard*

Certificat approuvé par l'ASAP

n° : 476215-1131-292120

Date de fin de validité : 05/07/2024

Nom de l'inspecteur : **TOURE**

Visa de l'inspecteur :

Titulaire: **MABIRE Gaël**

Edition du : 31/08/2021

Né(e) le : 01/08/1972 à : **SAINTE-ADRESSE**



FD/SI/708/5

Spécification : ATG B540-9

Oxyacétylénique (311)

Acier non ou faiblement allié

Tube Ø ext. : de 21,3 à 114,3 mm

Epaisseur : ≤ 3,6 mm

Certificat approuvé par l'ASAP

n° : 476215-1133-292126

Date de fin de validité : 05/07/2023

Nom de l'inspecteur : **TOURE**

Visa de l'inspecteur :



APAVE
Immeuble Canopy
6, rue du Général Audran
CS 60123 - 92412 Courbevoie Cedex
www.apave.com



ACCREDITATION N°3-0992
LISTE DES SITES
ET PORTÉES RESPONSABLES
SUR WWW.COFRAC.FR

ATTESTATION D'APTITUDE
Arrêté du 23 février 2018

Guide thématique CNPG «Aptitude au soudage» 02/2022
Selon spécification ATG B527-9 éd. 12/2004

Signature du titulaire

NOM Prénom ~~SA~~
MOUCHEZ C.

Signature de l'examineur

Ce document doit être en possession du titulaire quand il exécute le travail correspondant à sa qualification.

Nom, prénom : ROUBENNOT Neil
Date / lieu de naissance : 23/12/2001 - Châteauroux
Date d'émission : 30-09-2022



Ouvrage en polyéthylène
Certificat N°: QPAP-FR-22-01141-V1

Attestation d'aptitude approuvée par
APAVE



Qualification ELECTROSOUDEGE
+ RACCORD MECANIQUE AVEC ECROU DE
COMPRESSION UNIQUEMENT
Type de poste automatique : BARBARA
THERMOPLAST / J.SAURON

Qualification Complète

Validité 36 mois

Date de fin de validité :
29/09/2025



SST

Certificat de sauveteur secouriste
du travail



CARDINAUX Sylvain

Né(e) le : 20/06/1989

Délivré le : 05/10/2023

Fin de validité : 05/10/2025



**l'Assurance
Maladie**
RISQUES PROFESSIONNELS
Agir ensemble, protéger chacun

Gérard Moulche,
Chef du
département
Formation de l'INRS

Partenaire habilité par l'INRS

SECURITE PREVENTION FORMATION



ATTESTATION DE STAGE ET DE PRESENCE

Le G.I.E. « Qualité Entreprises Sud-Ouest » atteste que

ROUBENNOT DAMIEN

De l'entreprise : **ENGIE COFELY (92) agence GENNEVILLIERS**
143 avenue Marcel Paul
92230 GENNEVILLIERS

A participé à la session de formation intitulée :

Sécurité des personnels des Entreprises Extérieures - Niveau 1 - Formation initiale

Nature : **6 - Les actions d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances**

Objectif : **Identifier les risques générés par les produits chimiques, les installations et ceux induits par la présence simultanée de plusieurs entreprises. Comprendre et respecter les procédures d'intervention et les consignes de sécurité. Comprendre et respecter le**

Organisée à : **GIE QUALITE SUD OUEST - 147 Avenue de la Somme - Immeuble Margaux - 33700 MERIGNAC -06-33-53-13-65**

Du : **13/05/2019**

Au : **13/05/2019**

De : **08h00 - 12h00 et 13h00 - 16h00**

Pour une durée de (h) : **7,00**

RESULTAT DE L'EVALUATION DES ACQUIS :

Acquis

Non acquis

Fait à Le Lardin Saint Lazare, le 13/05/2019
Pour l'organisme de formation : Matthieu CONIN

Qualité-Entreprises Sud-Ouest
18 place Delas
24570 Le Lardin St Lazare
Tél : 05 53 50 67 32
Fax : 05 53 50 70 30
contact@giequalite.fr
SIRET 808 297 816 00015 APE 7112B

ATTESTATION DE STAGE ET DE PRESENCE

Le G.I.E. « Qualité Entreprises Sud-Ouest » atteste que

ROUBENNOT DAMIEN

De l'entreprise : **ENGIE COFELY (92) agence GENNEVILLIERS**
143 avenue Marcel Paul
92230 GENNEVILLIERS

A participé à la session de formation intitulée :

Sécurité des personnels des Entreprises Extérieures Niveau 2 - Formation initiale

Nature : **6 - Les actions d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances**

Objectif : **Sensibiliser aux risques générés par les produits chimiques, les installations et ceux induits par la présence simultanée de plusieurs entreprises. Connaître les règles HSE propres aux sites et la réglementation et les responsabilités qui en découlent**

Organisée à : **GIE QUALITE ENTREPRISES SUD OUEST - 147 Avenue de la Somme - Immeuble Margaux - 33700 MERIGNAC - 06-33-53-13-65**

Du : **14/05/2019**

Au : **15/05/2019**

De : **08h00 - 12h00 et 13h00 - 16h00**

Pour une durée de (h) : **14,00**

RESULTAT DE L'EVALUATION DES ACQUIS :

Acquis

Non acquis

Fait à Le Lardin Saint Lazare, le 14/05/2019
Pour l'organisme de formation : Matthieu CONIN

Qualité-Entreprises
Sud-Ouest
18 place Delas
24570 Le Lardin St Lazare
Tél : 05 53 50 67 32
Fax : 05 53 50 70 30
contact@giequalite.fr
SIRET 808 297 816 00015 APE 7112B

SAGEFI
Damien ROUBENNOT
81 Bis Rue des Simes
16340 L'ISLE-D'ESPAGNAC

À POITIERS, le 31 mai 2023.

Nous attestons que Damien ROUBENNOT a suivi l'action de formation suivante :

Devenir Opérateur de chantier Amiante Sous-section 4 - Formation préalable selon l'art. R 4412-94 alinéa 2 du Code du Travail

Date(s), horaires et lieu :

Le 09/05/2023	de 09:00	à 17:00	FFB de la Charente 262 rue Fontchaudière 16000 ANGOULEME
Le 10/05/2023	de 09:00	à 17:00	

Durée de la formation : 14,00 heures.

Durée de présence : 14,00 heures.

Intervenant : M Eric FERIGO Formateur

Catégorie d'action : Action de formation L6313-1 1°

Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences :

Identifier les opérations spécifiques à l'activité exercée pouvant entraîner la libération de fibres d'amiante
Appliquer les principes de ventilation et de captage des poussières à la source
Appliquer les procédures recommandées pour les interventions sur des matériaux contenant de l'amiante et
appliquer un mode opératoire.

Évaluation : La formation a fait l'objet d'une évaluation des acquis formalisée et :

- Le stagiaire a été évalué et a passé les épreuves avec succès,
- Le stagiaire a été évalué et n'a pas passé les épreuves avec succès.

Cette attestation a été réalisée à POITIERS, le 31 mai 2023.

Pour l'organisme,
Frédéric DESANDRIEUX
Directeur

Le stagiaire,
Damien ROUBENNOT
Signature :

IFRB Poitou-Charentes
26, rue Salvador Allende
86000 POITIERS

ATTESTATION INDIVIDUELLE DE COMPETENCE AMIANTE

Art. L.6353-1 du code du travail

Je soussigné, ERIC FERIGO, agissant en qualité de Gérant de CERTI CONSULT, dont la déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 72 64 03624 64 auprès du préfet de région NOUVELLE AQUITAINE, atteste que :

M. Damien ROUBENNOT

a suivi, dans le cadre d'une action de formation professionnelle continue relevant de l'article L.6313-1 du Code du Travail - la formation suivante dispensée par :
FERIGO Éric (Certificat INRS/OPPBT N° 31)

AMIANTE Opérateur de chantier - Sous-Section 4- INITIAL

FFB de la CHARENTE - 226, rue Fontchaudière - 16000 ANGOULEME -

Dates : du 9 au 10 mai 2023

Durée : 14.00 Heures - (2.00 J.)

a été évalué(e), à l'issue des épreuves d'évaluation mises en oeuvre par l'équipe pédagogique, et tout au long de la formation, et a acquis les compétences suivantes :

Compétences travaillées	Résultats à l'issue de la formation			
	Acquis	Non Acquis	En cours	Non évalué
<i>A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• <i>Situer ses missions, ses actions et ses responsabilités dans le cadre d'une intervention amiante sous section 4.</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• <i>Mettre en œuvre pour toute intervention sous section 4 des moyens de prévention définis par l'encadrement.</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• <i>Développer ses compétences en prévention.</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Cette attestation, d'une durée de validité de 3 ans, peut vous permettre de renseigner votre passeport orientation-formation (art. L.6315-2 du code du Travail)

Fait à ANGAIS, le 23 mai 2023

ERIC FERIGO

Gérant

MOYENS TECHNIQUES DE L'ENTREPRISE

Maintenance & petit travaux (5 personnes)

M. Damien ROUBENNOT
Responsable Maintenance

Tech. Maintenance 1

Tech. Maintenance 2

1 Apprenti : BTS Maintenance

Equipe travaux 1

Travaux réalisation (14 personnes)

Mme Cécile BASPEYRAS
Conductrice Travaux

Equipe Travaux 2

Equipe Travaux 3

Equipe Travaux 6

1 Apprenti
Monteurs: Bac Pro

M. Baptiste GUIBERT
Assistant chargé d'affaires

Equipe Travaux 4

Equipe Travaux 5

Equipe Travaux 7

Support (6 personnes)

M. Cyril ROUX
Responsable Etude Chiffrage

Mme Yolande GAURY
Technicienne Dessinatrice

Mme Sandra RAGOT
Comptabilité

M. Rodrigue FALELAVAKI
Magasinier

M. Abdourahmane DIALLO
Technicien BE-Métreur-Chiffreur

RÉFÉRENCES DE CHANTIER

2023 COMMUNE DE LA ROCHEFOUCAULD Création d'un espace d'économie social et solidaire. Plomberie –Chauffage-Ventilation	22 454€ HT
2023 COMMUNE DE LA ROCHEFOUCAULD Aménagement d'un espace d'arts plastiques. Plomberie –Chauffage-Ventilation	17 776€ HT
2023 APEC Construction de 3 unités de vie et d'une ferme pédagogique à Montmoreau. Plomberie –Chauffage-Ventilation	324 279€ HT
2023 SCI IMOTEP SEALA-extension d'un bâtiment a usage de tisanerie et atelier à La Couronne. Plomberie –Chauffage-Ventilation	25 634€ HT
2023 CREDIT AGRICOLE CA réfection chauffage climatisation à Blanzac. Chauffage-Climatisation	47 659€ HT
2023 MAZZA FRANCIS ET NATHALIE Rénovation d'une maison à La Couronne. Plomberie –Chauffage-Ventilation	43 775€ HT
2023 OPTICAL CENTER Château aménagement chambre à Nieul. Plomberie –Chauffage-Climatisation	157 669€ HT
2023 CHARENTAISE DECOR Remplacement Chaudière à Gensac La Pallue. Chauffage	34 941€ HT
2023 NOALIS Réhabilitation de 12 logements collectifs-ancienne gendarmerie à Roulet. Plomberie –Chauffage-Climatisation- Ventilation	141 000€ HT
2023 SNC SAINTES VLADIMIR Construction de bureaux et d'une crèche. Plomberie –Chauffage-Climatisation- Ventilation	50 500€ HT
2023 CDC VAL DE CHARENTE Construction d'une maison de santé à Villefagnan. Plomberie –Chauffage- Ventilation	114 000€ HT
2023 AVEL Extension et restauration du hall d'accueil à Magnac Lavalette. Plomberie –Chauffage- Climatisation-Ventilation	21 475€ HT

2023 COMMUNE DE CHAZELLES Réhabilitation ancien bâtiment en restaurant bar. Plomberie –Chauffage- Ventilation	138 103€ HT
2023 COMMUNE DE CONDEON Création d'un espace commercial et culturel. Plomberie –Chauffage- Ventilation	35 500€ HT
2023 ROYER LOUIS Remplacement pac confort. Climatisation	60 499€ HT
2023 CDC LA ROCHEFOUCAULD Reconstruction de d'une école à St Sornin. Plomberie –Chauffage-Climatisation-Ventilation	41 441€ HT
2023 OPH DE L'ANGOUMOIS Construction 6 logements collectifs à Fléac. Plomberie –Chauffage- Ventilation	112 823€ HT
2022 PEPINIERES CHARENTAISES Pépinière charentaise-extension a usage de bureaux à Montemboeuf. Plomberie –Chauffage- Ventilation	38 127€ HT
2022 LOGELIA CHARENTE MAFPAH -réhabilitation ECS solaire à Dignac. Plomberie	31 964€ HT
2022 CALITOM – ATRION Remplacement de deux pompes a chaleur à Mornac. Chauffage	54 190€ HT
2022 TERRITOIRE CHARENTE Réaménagement d'un bâtiment industriel à L'Isle d'Espagnac. Plomberie –Chauffage- Ventilation	72 870€ HT
2022 TERRITOIRE CHARENTE Réhabilitation et extension d'un bâtiment au 52 rue du gond. Plomberie –Chauffage- Ventilation	122 711€ HT
2022 COMMUNE DE VILLEBOIS LAVALETTE Réhabilitation et extension de la maison de santé. Plomberie –Chauffage- Ventilation	113 325€ HT
2022 COMMUNE DE CONDEON Création d'un espace commercial et culturel. Plomberie –Chauffage- Ventilation	78 368€ HT
2022 COLISEE PATRIMOINE GROUP Création d'une résidence seniors de 40 logements T2 à Roumazières. Plomberie –Chauffage- Ventilation	542 761€ HT

2022 SNC SAINTES VLADIMIR Construction d'un hôtel vladimir de 80 chambres. Plomberie –Chauffage-Climatisation-Ventilation	877 207€ HT
2022 Commune de SERS Chaufferie bois - dessilleur rev1.	17 956€ HT
2022 SEEMI Construction d'un bâtiment industriel à Fléac. Plomberie-CVC-RIA	408 729€ HT
2022 REGION NOUVELLE-AQUITAINE Lycée Jean-Francois Cail- création de sous-stations de chauffage à chef Boutonne. Chauffage	176 585€ HT
2022 COMMUNE DE LA ROCHEFOUCAULD Rénovation d'un bâtiment pour l'installation de la MJC. Plomberie –Chauffage-Ventilation	14 558€ HT
2021 COMMUNE DE RUELLE Réhabilitation du bâtiment ancienne école de musique. Plomberie –Chauffage-Ventilation	30 500€ HT
2021 S.D.E.G 16 Travaux de ventilation - remplacement gainable. Ventilation	9 7479€ HT
2021 CAISSE REGION CREDIT AGRICOLE CA Réfection chauffage climatisation à Chalais. Chauffage-Climatisation	41 323€ HT
2021 LYCEE L'AMANDIER Lycée saint joseph l'amandier-aménagement d'un spa à St Yrieix. CVC	55 878€ HT
2021 DALKIA - REGION SUD OUEST Lycée Elie vinet - internat filles - remplacement chaudiere à Barbezieux. Chauffage	16 294€ HT
2021 CONSEIL DEPARTEMENTAL CHARENTE Travaux de rénovation thermique de l'agence départementale à Jarnac. Chauffage-Ventilation	16 607€ HT
2021 CDC LAVALETTE TUDE DRONNE Centre accueil petite enfance - site loison - remplacement pac à Montmoreau. Chauffage	9 432€ HT
2021 SCI DES CHAUMES D'ANGOULEME Rénovation d'un immeuble de bureaux. Plomberie –Chauffage-Ventilation	36 844€ HT

2021 MAISON D'ARRET D'ANGOULEME Maison d'arrêt - travaux de plomberie - étage - quartier mineur. Plomberie	21 517€ HT
2021 TROISEL S.A. Remplacement chaudière et prod ECS. Plomberie –Chauffage	11 932€ HT
2021 COMMUNE MOULINS SUR TARDOIRE Reconstruction salle des fêtes à vilhonneur. Plomberie –Chauffage-Ventilation	185 565€ HT
2021 CDC MONTBRON Maison de sante du bassin de la Rochefoucauld. Plomberie –Chauffage-Ventilation	210 773€ HT
2020 SCI PHARMA LB ST JULIEN DE L'ESCAP Construction d'une pharmacie. Plomberie –Climatisation	22 531€ HT
2020 SCCV LA COURONNE DEVELOPPEMENT Construction en bois de 66 logements à La Couronne. Plomberie –Chauffage-Ventilation	1 810 564€ HT
2020 S.C.C.V DIDELON Didelon-construction d'un bâtiment multi activités à Angoulême. Plomberie –Chauffage-Ventilation	1 209 058€ HT
2020 COMMUNE DE MONTBRON Aménagement d'une médiathèque. Plomberie –Chauffage-Ventilation	126 201.74€ HT
2020 REGION NOUVELLE-AQUITAINE Lycée de l'image et du son-internat-création d'un nouveau réseau EF à Angoulême. Plomberie	52 387€ HT
2020 CAR ESPACE Bâtiment 1 extension-cabine de peinture. Gaz	2 931€ HT
2020 GSE Avignon Distillerie de la tour à Merpin. Plomberie –Chauffage-Climatisation-Ventilation	1 563 092€ HT
2020 REGION NOUVELLE-AQUITAINE Lycée Elie Vinet-mise en conformité adap à Barbezieux. Plomberie	36 025€ HT
2019 MAIRIE DE BROSSAC Réhabilitation du réseau de chaleur bois de la ville.	73 000€ HT

2019 COMMUNE DE LA COURONNE Chaufferie biomasse et réseau de chaleur. Chauffage	1 000 722€ HT
2019 COMMUNE DE TOURRIERS Ecole élémentaire-réhabilitation. Plomberie –Chauffage-Ventilation	87 909€ HT
2019 CENTRE HOSPITALIER D'ANGOULEME EHPAD fontdouce-rénovation service-les sitelles. Plomberie –CVC	120 415€ HT
2019 GRAND ANGOULEME Office de tourisme-réaménagement des bureaux. Plomberie –Chauffage-Climatisation-Ventilation	29 197€ HT
2019 SISTA L'Isle d'Esagnac Réaménagement et extension. Plomberie –Chauffage-Ventilation	17 087€ HT
2019 CALITOM – ATRION Mornac Extension du quai de transfert des ordures ménagères. Plomberie-RIA	39 125€ HT
2019 SOPPEC Nersac Rénovation du bâtiment administratif. Rafraichissement-Ventilation-Plomberie	100 337€ HT
2019 LOGELIA La Couronne Réhabilitation d'un immeuble en 8 logements, chauffage gaz individuel par radiateurs acier, plomberie sanitaires, VMC.	95 000€ HT
2018/2019 SCI LOCALIN Angoulême Réhabilitation d'un immeuble en 6 logements, chauffage gaz collectif par radiateurs acier, plomberie sanitaires, VMC.	67 000€ HT
2018/2019 SCI SOMESPA Angoulême Réhabilitation d'un immeuble en centre ville en 4 logements, chauffage gaz collectif par radiateurs fonte, plomberie sanitaires, VMC.	132 000€ HT
2018 Château à Bassac (16), Chaufferie automatique à plaquettes de bois 70 kW, avec silo à bras rotatif et vis de transfert, raccordée sur une chaufferie fioul de 100 kW.	65 000€ HT

2018 Ville de St Projet (16), Construction d'un atelier municipal

44 000€ HT

Chauffage par radiateurs et chaudière granulés de bois à condensation de 10 kW, VMC simple flux, production ECS thermodynamique, plomberie et sanitaire.



2018 CALITOM Chateaubernard (16), Construction d'un pôle animation

59 000€ HT

Chauffage par radiateurs et chaudière granulés de bois à condensation de 15 kW, VMC double flux, production ECS, plomberie et sanitaire.



2018 Ville de Mouhiers sur Boème (16), Réhabilitation de 6 logements 103 000€ HT
Chauffage par radiateurs et chaufferie gaz 100 kW, VMC simple flux, production ECS, plomberie et sanitaire.

2018 Lycée Albert Grégoire de Soyaux 249 000€ HT
Réfection de la chaufferie gaz avec une chaudière à condensation de 720kW et une chaudière basse température de 780 kW équipé de brûleurs modulant et remplacement de la régulation par la mise en place d'une supervision, compris sur l'ensemble des sous-stations.

Chaufferie Lycée Albert Grégoire



Chaufferie Caserne Gaspard Michel



2018 Commune de Mouhiers sur Boème 106 000€ HT
Réhabilitation de 5 logements, chauffage gaz collectif et individuel par radiateurs acier, plomberie sanitaires, VMC.

2018 Naval Group Locaux Métro à Ruelle sur Touvre 80 000€ HT
Chauffage et rafraîchissement de bureaux par unités murales à eau change over, et renouvellement d'air par CTA double flux à récupération de chaleur.

2018 Salle des fêtes de la commune de Péreuil 37 000€ HT
Chauffage et rafraîchissement par un système VRV 2 tubes, ventilation simple flux, plomberie sanitaire.

2018 Salle des mariages Commune de St Yriex sur Charente 13 000€ HT
Rafraîchissement par un système VRV 2 tubes.

2018 Agence bancaire Crédit Agricole Angoulême Place Victor Hugo 28 000€ HT
Chauffage et rafraîchissement de bureaux par un système VRV 2 tubes à ventilateur centrifuge.

2018 Technicentre SNCF de Saintes, Bâtiment 28 33 300€ HT
Chauffage et rafraîchissement de bureaux par un système VRV 2 tubes, ventilation double flux, plomberie sanitaire.

2018 Centre de loisir Commune de St Yriex sur Charente 120 000€ HT
Chauffage et rafraîchissement par un système VRV 2 tubes, ventilation double flux, plomberie sanitaire.

2018 CFA de L'Oisellerie à La Couronne
Réfection de l'internat avec salle d'eau et sanitaires, VMC simple flux.

63 000€ HT

2018 Lycée de l'Image et du Son d'Angoulême
Réalisation d'une production ECS collective pour l'internat avec 2 préparateurs gaz de 85 kW et 2 préparateur de 800 litres, distribution et bouclage ECS.

165 000€ HT

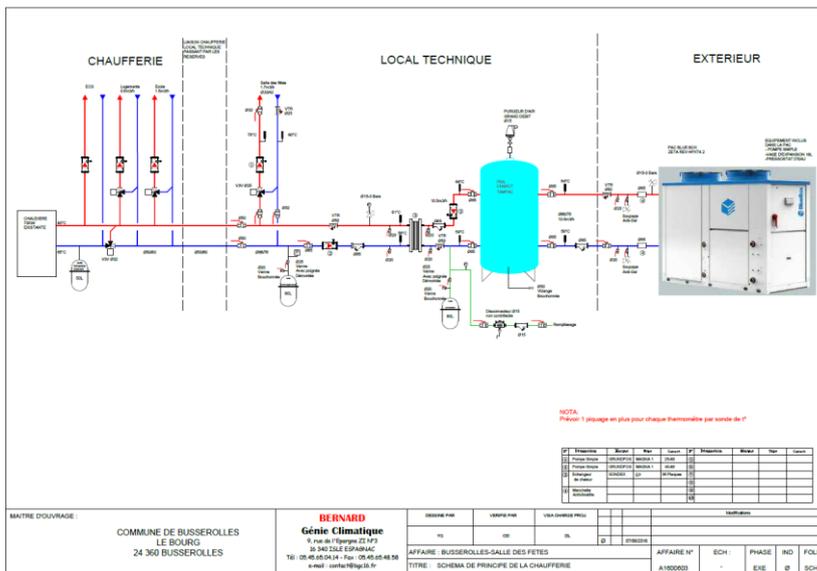


2018 Technicentre SNCF de Saintes, Vestiaires Bâtiment 33
Réalisation de vestiaires avec douches et sanitaires, ventilation simple flux et chauffage par panneaux rayonnants.

78 500€ HT

2018 Commune de Busseroles (24)
Mise en place d'une pompe à chaleur haute température de 60 kW en relèvement de la chaufferie existante et chauffage de la salle des fêtes par radiateurs.

54 000€ HT



2018 Moulin de Genac (16) Chauffage par radiateurs fontes et pompe à chaleur sur forage.	41 000€ HT
2018 Lycée Guez de Balzac à Angoulême Réaménagement de la plonge de la cuisine, compris hotte d'extraction et mise en place d'une centrale de compensation d'air.	42 000€ HT
2018 Maison de retraite Vallé des Bandiats à Marthon Désenfumage naturelle du bâtiment avec grilles d'air et skydomes	54 000€ HT
2018 ORECO à Cognac Remplacement de 6 postes incendie avec aditif dans un stockage d'eau de vie.	6900€ HT
2018 CALITON à Mornac Extention du réseau RIA pour des entrepôts, pose de 4 RIA Ø32 et de deux rideaux d'eau.	19 000€ HT
2018 Maison de la petite enfance de St Séverin Chauffage par 600 m ² de plancher chauffant, radiateurs, VMC double flux à récupération d'énergie, plomberie sanitaires.	155 000€ HT
2018 Lycée EREA Les Chirons Puymoyen Mise en place d'une supervision avec reprise des installations existantes de la chaufferie principale.	19 000€ HT

SAV - Maintenance

2022/2023 ENVIE CHARENTE Maintenance de la climatisation	984€ HT
2022/2023 COMMUNE DE CHEVANCEAUX Maintenance de la chaufferie bois	1 685€ HT
2021/2022 CALTOM Maintenance de la climatisation	1 136€ HT
2021/2022 MAIRIE DE DIRAC Maintenance du chauffage climatisation et ventilation	3 700€ HT
2021/2022 DAYRIES SAS Maintenance de la climatisation	1 000€ HT
2021/2022 MAIRIE DE GARAT Maintenance de la climatisation et ventilation	1 079€ HT
2020/2021 PREFATEC France Maintenance de la climatisation-ventilation-Radiant Gaz	1 997€ HT
2020/2021 CDC COEUR DE CHARENTE Maintenance de la climatisation et ventilation	2 050€ HT
2020/2021 DISTILLERIE DE LA TOUR Maintenance de la climatisation et du chauffage	4 986€ HT
2019/2020 MAIRIE DE BROSSAC Maintenance chaudière Bois	2 694€ HT
2019/2020 COMMUNE DE LA COURONNE Maintenance de la chaufferie Gaz	15 931€ HT
2019/2020 CINESCOP Maintenance de la climatisation et du chauffage	3 638€ HT
2019/2020 COMMUNE DE DIGNAC Maintenance du chauffage	1 317€ HT
2019/2020 TROISEL S.A. Maintenance du chauffage	1 208€ HT
2018/2019 S.N.R.I Maintenance du chauffage	4 279€ HT

2018/2019 SIVU CRECHE Maintenance de la climatisation et ventilation	1 109€ HT
2018/2019 ERETI Maintenance des aérothermes	3 941€ HT
2018/2019 SEM-SESSAD-ADIMC 16 Maintenance du chauffage	2 407€ HT
2018/2019 FEDERATION DES CHASSEURS Maintenance de la climatisation	1 100€ HT
2017/2018 SPS Maintenance de la climatisation et du chauffage	1 300€ HT
2017/2018 TROISEL Maintenance du chauffage	1 200€ HT
2017/2018 ETS GRAFEUILLE Maintenance de la climatisation et du chauffage	1 500€ HT
2017/2018 Conseil générale de La Charente Maintenance de la chaufferie bois de Ma Campagne	16 000€ HT
2017/2018 Ville de La Couronne Maintenance des chaufferies des bâtiments communaux	30 000€ HT
2017/2018 Syndicat mixte du plan d'eau de St Yriex Maintenance de la chaufferie bois et de la production ECS solaire de la base de voile	2 500€ HT
2017/2018 Usine SNRI à Ruffec Maintenance du chauffage de l'usine	4 000 €HT
2017/2018 Site Archéologique de Chassenon Maintenance du chauffage	2 000€ HT
2017/2018 Ville de Gémozac Maintenance de la chaufferie centrale au bois	2 600€ HT
2017/2018 Usine Packétis de Chazelle Maintenance du chauffage	3 000€ HT
2017/2018 ADAPEI à Yviers Foyer des travailleurs, maintenance du chauffage, de la production ECS, de la VMC	6 900€ HT
2017/2018 Ville de Sers Maintenance de la chaufferie bois	2 500€ HT
2017/2018 SDEG Syndicat du gaz Maintenance des installations de climatisation et de chauffage	2 900€ HT

2017/2018 Ville de Dignac Maintenance de la chaufferie Groupe scolaire-Associations-Salle des fêtes	1 320€ HT
2017/2018 SIVU-L'Isle d'Espagnac Maintenance de la Climatisation	1 100€ HT
2017/2018 MEGARAMA-Garat Maintenance du chauffage-Climatisation	3 640€ HT